

**UNIVERSITÉ EUROPEENNE DE BRETAGNE**  
**UNIVERSITÉ RENNES II**

Ecole Doctorale Humanités et Sciences de l'Homme  
Centre de Recherche Bretonne et Celtique (CRBC)  
FRE 3055

**ENSEIGNEMENT DU BRETON**  
**PAROLE, LIAISON et NORME**

Présentée dans le cadre  
de quatre règles de prononciation  
pour le breton des écoles

**Thèse de Doctorat en Celtique**

**Résumé**

**Présentée par Jean-Claude LE RUYET**

Directeur de thèse : M. Francis FAVEREAU

Soutenue le 18 Décembre 2009

Jury :

M. Rhisiart HINCKS, Senior lecturer, University of Wales, Aberystwyth, (Rapporteur).  
M. Pierre-Yves LAMBERT, Directeur de Recherche, EPHE, Sorbonne, (Rapporteur).  
M. Hervé LE BIHAN, Professeur, Université de Rennes II.  
M. Francis FAVEREAU, Professeur, Université de Rennes II.

**SKOL-VEUR EUROPEAN BREIZH**

**SKOL-VEUR ROAZON II**

Skol Doktorad Denezhioù ha Gouiañsoù Mabden  
Kreizenn Glaskerezh Breizheg ha Kelteg (CRBC)  
FRE 3055

**KELENN AR BREZHONEG**  
**KOMZ, LIAMM ha NORM**  
prezantet e stern peder reolenn-sañ  
ewid brezhoneg ar skolioù

**Tezenn Doktorad Kelteg**

**Diverradenn**

**Prezantet gant Jean-Claude LE RUYET**

Rener-tezenn : Francis FAVEREAU

Difennet d'an 18 a viz KERZU 2009

Juri :

Rhisiart HINCKS, Senior lecturer, University of Wales, Aberystwyth, (Dezrevellour).

Pierre-Yves LAMBERT, Rener-Klaskerezh, EPHE, Sorbonne, (Dezrevellour).

Hervé LE BIHAN, Kelenner, Skol-Veur Roazon II.

Francis FAVEREAU, Kelenner, Skol-Veur Roazon II.

## INTRODUCTION

Dans une grammaire bretonne publiée en 2008 on peut compter, en guise d'entrée en matière, sept lignes sur «l'orthographe», une demi-page sur «la ponctuation», presque une entière sur «l'alphabet breton», autant sur «les signes diacritiques», la même chose sur l'«emploi de la capitale», une page et demie sur «le trait d'union», encore autant sur la «coupure des mots», tout cela rassemblé sous l'étiquette des «Conventions orthographiques», et enfin 20 pages sur «les mutations», plus un tableau consacré aussi à ce dernier point sur le rabat de couverture. En revanche, ni une page, ni un paragraphe, ni une ligne ni même un mot au sujet des liaisons, y compris dans le chapitre consacré à «La prononciation».

Toutes les grammaires bretonnes s'emploient à bien présenter le système des mutations en breton, avec force explications et remarques, force tableaux synthétiques, sans oublier par ailleurs exceptions et tolérances. "La grande difficulté, pour ceux qui commencent l'étude du breton, provient des mutations"<sup>1</sup> nous avertissait l'abbé JM. NORMANT, prêtre de l'évêché de Quimper au début du XXème siècle, et beaucoup de grammairiens ne sont pas loin de penser de même, à voir l'importance accordée au sujet dans leurs ouvrages. Il se peut qu'une des raisons qui incitent peut-être inconsciemment les auteurs à s'appesantir sur les mutations, c'est la distance qu'elles permettent par rapport au français. Car il s'agit bien là d'une différence de taille, le français étant très loin de dire *père, mon frère, ton père, son père* (à lui), *son frère* (à elle), *notre père, votre père, leur frère* comme le fait le breton qui dit **tad, ma zad, da dad, e dad-eñv, he zad-hi, hon tad, ho tad, o zad**. Ces mutations qui, en tourments potentiels des apprenants<sup>2</sup>, valent bien les déclinaisons latines, sont un trait caractéristique des langues celtiques. Compréhensible donc que les grammairiens bretons y soient « attachés ». Mon propos bien sûr n'est pas de dire, ni laisser entendre, que les mutations du breton ne méritent pas toute l'attention dont elles sont à juste titre l'objet chez tous ceux qui ont l'envie hautement respectable de transmettre la langue dans tous ses états.

Mon propos en revanche est de signaler à l'attention des bretonnants autant que des modernes « brittophones », simples locuteurs ou enseignants, qu'il est un autre phénomène qui mérite

---

<sup>1</sup> In *Lexique breton-français & Méthode nouvelle pour faciliter aux commençants l'étude de la langue bretonne*, 1902, (XLVII p. + 87 p.).

<sup>2</sup> On peut apprendre les mutations comme on apprend à faire des gammes avant de toucher à l'instrument, d'où peut-être pour certains l'impression d'une montagne fastidieuse à franchir avant de vraiment goûter au breton. Mais on peut aussi les aborder au fur et à mesure que la langue se présente, et ainsi les apprivoiser petit à petit. (Cf. Marc KERRAIN, *Ni a gomz brezhoneg*, TES, 1997 : 6).

également leur intérêt, un phénomène qui apparaît à la jonction des mots, un peu à la manière des mutations. La parenté des deux phénomènes est d'ailleurs établie, d'après Alan RAUDE. Ce phénomène dont nous allons parler ici est celui des liaisons. Il n'apparaît pas dans toutes les langues, ou bien à des degrés divers (pas de liaisons en italien par exemple, dont les mots se terminent le plus souvent par une voyelle ; ailleurs d'autres traits linguistiques comme le coup de glotte<sup>3</sup> font que la liaison ne se produit pas).

Le breton d'aujourd'hui, dans la majorité des cas, est une seconde langue pour ses jeunes ou moins jeunes locuteurs. Rares encore sont ceux qui l'apprennent à nouveau de leur mère ou de leur père. La plupart des élèves des filières bilingues (immersives ou à parité horaire<sup>4</sup>) ont le français comme langue maternelle. Or on sait l'influence du substrat<sup>5</sup> sur la seconde langue. Les habitudes acquises dans la langue maternelle sont difficilement modifiables par la suite, et de moins en moins en général, à mesure que l'on avance en âge. La « bande passante », à savoir la quantité de phonèmes réellement mis en pratique par les nécessités de la langue maternelle, détermine pour beaucoup les sons que le sujet parlant pourra reproduire dans la seconde langue. Plus la bande passante de sa langue maternelle est large, plus il aura de chance de pouvoir articuler correctement sa seconde langue. Dans le cas contraire il se trouvera devant une difficulté : produire un son nouveau alors que son appareil phonatoire aura perdu sa capacité à réaliser ce son « exotique ». Exemple bien connu : le français ne possédant pas les sons correspondant au **th** anglais, un francophone a tendance à parler anglais en produisant un /z/ ou un /d/<sup>6</sup> au lieu des sons anglais authentiques (/θ/ ou /ð/ selon les cas).

Or le système des liaisons en breton n'est pas celui du français. Il en est même l'inverse dans ses grandes lignes. Et le système des liaisons est aussi sensible en breton qu'il peut l'être en français. Quand on parle de liaisons « *mal-tà-propos* » en français, cela correspond aux « **liammadurioù fall** » du breton.

---

<sup>3</sup> Coup de glotte : Son produit par une fermeture momentanée du larynx ou du pharynx par rapprochement des cordes vocales, suivie d'un relâchement et d'une vibration. Le coup de glotte, noté en phonétique [ʔ], peut être un phonème. C'est par exemple le cas en allemand (à l'initiale du mot *Ende*), en arabe (où le coup de glotte porte, dans l'alphabet, le nom de hamza) et en danois (où le coup de glotte, moins appuyé que dans les deux exemples précédents, porte le nom de stød). Louis-Jean CALVET (Wikipedia).

<sup>4</sup> Immersion : Principe pédagogique appliqué à l'apprentissage des langues, qui consiste à ne parler que la langue cible dans un environnement et un temps donnés (c'est le cas des écoles Diwan dont le breton est la seule langue de la classe jusqu'au CE1). Le système dit de parité horaire consiste à équilibrer le temps consacré à chaque langue dans l'enseignement (en principe 50% pour chacune, mais cela reste assez théorique sur le terrain).

<sup>5</sup> Substrat : Langue connue et parlée avant une seconde, et dont l'influence se fait sentir dans la seconde.

<sup>6</sup> Ou même un /t/ comme dans *rebirth* prononcé parfois « ribeur ».

Le problème est que l'enseignement du breton n'a pas pris cet aspect de la langue en compte, à l'image de cette grammaire récente que j'ai mentionnée plus haut<sup>7</sup>. Le fait que son auteur était davantage intéressé par l'écrit que par l'oral proprement dit n'est sans doute pas indifférent à cet oubli. Ayant été lui-même de nombreuses années correcteur de cours par correspondance, il a certes bien mérité de la Bretagne. Mais l'oubli de taille qui caractérise son ouvrage est significatif d'une attitude largement répandue quant aux liaisons en breton. C'est une question qui, lorsqu'elle est évoquée parfois, cependant, n'est nullement traitée comme elle devrait l'être du point de vue didactique, sinon dans de trop rares ouvrages, grammaires ou méthodes d'apprentissage de la langue. Car si l'on pense qu'il est important, lorsqu'on évoque les mutations, de distinguer entre **e \*tad** et **e dad**, seul ce dernier étant correct, on se demande pourquoi on considère qu'il est sans intérêt d'insister sur la différence entre **kousket \*teo** et **kousket deo**, ce dernier seul étant correct également ['kuskæde] : l'impact sur la langue n'est-il pas du même ordre<sup>8</sup> ?

Pour autant, ce n'est pas moi qui ai inventé le problème des liaisons en breton. Il est connu. Pour ne citer que Roparz HEMON, il en faisait bien état dans sa *Grammaire bretonne*. On en parle, on l'évoque, mais on ne le traite pas. Il n'y a pas d'exercices consacrés aux liaisons comme il en existe pour les mutations ou pour toute autre question grammaticale qui justifie un certain effort. Peut-être pouvait-on encore compter sur l'environnement bretonnant du temps de Gwalarn<sup>9</sup> (1925), mais la situation a largement évolué et, à moins de rechercher les milieux où le breton est un enjeu, l'apprenant a peu de chance aujourd'hui de se trouver en situation d'immersion, là où les modèles pourraient s'imposer à lui de l'extérieur. S'il se base sur la seule image de l'écrit, il risque fort de se tromper et de greffer sur le breton, sa seconde langue, les traits de la première, autrement dit du français en règle générale. Et quand bien même notre apprenant se trouverait-il entouré de « brittophones », un certain nombre de ceux-ci parlent un breton largement inspiré de leurs livres d'étude et donc, nous le verrons, sont sujets au même travers, à savoir que leur système de liaison est celui du français.

Cette étude va donc être consacrée aux liaisons. L'originalité de ce travail sera augmentée du fait que je placerai cette question dans un ensemble plus vaste traitant de la prononciation du

---

<sup>7</sup> Ce à quoi on peut ajouter la dernière grammaire de TES à l'attention des collèges et des lycées qui n'en fait pas davantage mention (Yezhadur, Collectif, TES, 2009, 154 p.).

<sup>8</sup> Il est tout à fait légitime de présenter la syllabation de cette manière : la consonne finale du mot se rattache à la voyelle initiale du second (DELATTRE, LEON). Le phénomène de la jonction se greffe donc à l'initiale du second mot, comme ce qui se produit dans le cas des mutations.

<sup>9</sup> Gwalarn : Mouvement de renaissance littéraire du breton, s'ouvrant délibérément à la modernité.

breton dans les écoles aujourd'hui. Ces liaisons ne seront pas étudiées pour elles-mêmes, mais dans le cadre d'un corpus de quatre règles qu'il est difficile de méconnaître dès lors qu'on décide d'aborder la langue bretonne... et de la parler ! J'évoquerai en effet, outre les liaisons qui constituent en fait la quatrième règle de ce corpus, la question de l'accent tonique et de son traitement dans le breton des écoles (Règle 1), la question de la longueur de la voyelle sous l'accent, si pertinente en breton (Règle 2), et enfin celle de la neutralisation de l'opposition consonne sourde / consonne sonore en finale absolue (Règle 3).

Puisse cette contribution à l'enseignement du breton porter ses fruits et aboutir au fait que la couleur de la langue bretonne, chère à tous ses défenseurs et promoteurs, soit bien celle de son « génie » propre et non ou presque celle de la langue voisine, dont l'influence est d'autant plus grande sur l'apprenant qu'on ne lui a jamais signalé ce phénomène de liaison.

# I. LES LIAISONS

## 1.1. INTRODUCTION (JONCTION EXTERNE, JONCTION INTERNE)

Partons de ce que nous connaissons, ou plutôt de ce que nous ne connaissons pas ou peu : le système des liaisons en français. C'est la démarche que j'ai suivie, dès le moment où je me suis posé la question du pourquoi : pourquoi mes élèves, petits et grands, (et pourquoi moi-même, au départ), avons tant de difficultés à intégrer le système des liaisons propre au breton? En réalité la réponse ne m'est pas venue d'emblée, mais s'est imposée progressivement : c'est l'influence du substrat français présent chez la quasi-totalité des nouveaux-bretonnants qui en est la clé. Or qui connaît la façon dont le français réalise ses liaisons ? Même les enseignants qu'on interroge ont des difficultés à la formaliser. Ce n'est pas une question qu'on traite en classe ! Les liaisons s'apprennent sur le tas, par immersion, de manière réflexe, donc relativement inconsciemment la plupart du temps : « *On ne dit pas un petit nâne, on dit un petit tâne... On dit les zenfants... On dit le Second Tempire etc.* ».

Les liaisons relèvent des phénomènes linguistiques qui apparaissent à la *jonction* (on dit aussi *joncture*) des mots. Le sujet a longtemps été laissé de côté par les linguistes. L'une des premières études universitaires concernant ces phénomènes est celle de John ÅGREN, sur le français radiophonique (1974). Les mentions que l'on trouve dans les grammaires vont de quelques lignes à quelques pages. GREVISSE dans sa monumentale grammaire n'y consacre que quelques pages (0.23%). Il semble que le sujet intéresse davantage aujourd'hui. Pour MARTINET, la question des liaisons est de celles qui affectent le plus le français contemporain et de celles qui sont en évolution rapide.

Il y a deux types de jonctions : la jonction interne et la jonction externe. La jonction interne est celle qui se produit à l'intérieur des mots, à la frontière entre deux éléments : préfixe#radical ou radical#suffixe : fr. *dis+jonction*, *group+ement* ; br. **treuz+bewañ** ; **diz+ingal**. La jonction externe est celle qui intervient entre deux mots : fr. *les#enfants*, *un petit#agneau* ; br. **prop#eo** ; **deuit#amañ** !

Les phénomènes qui apparaissent à la jonction sont multiples et s'appellent la *pause*, *l'élosion*, le *hiatus* et le *sandhi*. Sous ce dernier terme on peut ranger les *liaisons* et les *enchaînements*.

## 1.2. LES PHENOMENES DE JONCTION

### 1.2.1. LA PAUSE

Le discours n'est jamais continu mais marqué, à intervalles plus ou moins réguliers, par des pauses. La pause est le silence qui intervient après un mot du discours : « *Jean !# Tu viens ?#* » « *J'arrive dans cinq minutes#* ». Il peut arriver que la consonne finale du mot soit modifiée à la pause. C'est le cas par exemple du russe, de l'allemand et du breton comme nous le verrons.

### 1.2.2. L'ELISION

L'élision consiste en la disparition d'une voyelle au contact d'une autre voyelle. On signale l'élision par une apostrophe : fr. *l'école, d'autre part* ; br. **debret 'm eus, tan ba'n ti** ; angl. *I don't*. Ce sont généralement les voyelles non -accentuées qui sont sujettes à élision.

### 1.2.3. LE HIATUS

Le hiatus est la mise en présence de deux voyelles appartenant à deux syllabes différentes. Il apparaît à l'intérieur des mots ou à leur jonction : fr. *No\_ël, ma\_ïs, pays [pe\_i]*. ; br. **studi\_où, bro\_ad, diorro\_âdur, bambou\_eg**.

Le hiatus est à distinguer de la *diphthongue* : dans ce cas les deux voyelles appartiennent à la même syllabe : fr. *idiot; liesse* ; br. **paotr, heol<sup>10</sup>, loar**.

Bien qu'ayant été banni du théâtre et de la poésie classiques, le hiatus est un phénomène très fréquent en français.

### 1.2.4. LES PHENOMENES DE SANDHI

Le terme sandhi recouvre deux notions différentes : la liaison et l'enchaînement. On distingue le *sandhi interne* et le *sandhi externe*.

Le sandhi interne se produit à l'intérieur des mots : fr. *dés+organisé* ; br. **braz+(h)oc'h, blod+(h)aad, neb+aon**. Le sandhi externe se produit à la jonction de deux mots : fr. *Second#Empire* ; br. **demad#deoc'h, kit#du-se !**

---

<sup>10</sup> **Heol**, que beaucoup de néo-bretonnants prononcent avec deux syllabes comme le mot *Eole*.



On distingue aussi le *sandhi consonantique* et le *sandhi vocalique*. Le premier fait référence à la jonction de deux consonnes, l'une conférant un ou plusieurs de ses traits à l'autre. Le sandhi vocalique est la jonction d'une consonne et d'une voyelle.

En français on est amené à faire la distinction entre *liaison* proprement dite, qui est l'apparition dans le discours d'une consonne muette dans le mot isolé (*peti(t)*, mais *petit*  $\overset{\frown}{t}$  *enfant*) et *enchaînement*. L'enchaînement, lui, se produit quand une consonne finale de mot, habituellement prononcée, est entendue à la jonction (*mer* > *mer*  $\overset{\frown}{r}$  *intérieure*).

## 1.2. JONCTIONS ET MODIFICATION DE SONS

Si le problème des liaisons est complexe, c'est en partie en raison des modifications de sons que ces liaisons entraînent. Certains phonèmes en effet sont affectés à la jonction des mots : certaines consonnes changent de nature. Je n'entrerai pas dans le détail de ces modifications, désireux par-dessus tout de rester dans le domaine pratique, puisqu'il s'agit ici d'attirer l'attention sur la prononciation du breton particulièrement. Mais sur ce point comme sur d'autres les deux langues (français et breton) sont liées, par l'histoire et par les contraintes linguistiques qui font qu'elles ne vivent pas en toute indépendance. Je considère donc qu'on ne peut aborder la question des liaisons en breton sans connaître la façon dont les Bretonnants d'aujourd'hui<sup>11</sup> « entrent en langue bretonne » : avec quels bagages linguistiques, avec quel substrat ? Il est évident que le français se cache derrière toutes les bonnes volontés, et qu'il influencera d'autant plus le breton des nouveaux apprenants que le balisage pédagogique n'est pas là<sup>12</sup> pour attirer l'attention sur la spécificité relative de l'une et l'autre langue.

Je m'arrêterai donc à la série des consonnes dites corrélatives, série de couples *consonne sonore/consonne sourde* (ou encore *voisée/dévoisée* ou bien *douce/dure*). Il est essentiel de

---

<sup>11</sup> Je parle ici notamment de ceux qui apprennent ou réapprennent la langue alors que le français est pour eux l'idiome de tous les jours ou presque

<sup>12</sup> Comme nous l'avons évoqué dans l'introduction et comme nous le verrons plus loin.

bien comprendre la différence physique entre ces deux séries : les consonnes sonores font vibrer les cordes vocales, les autres non<sup>13</sup>. Il s'agit des consonnes suivantes :

Consonnes sourdes	p	t	k	s	ch	f
					[ʃ]	
Consonnes sonores	b	d	g	z	j	v
					[ʒ]	

**Tableau 1. Les consonnes corrélatives.**

## 1.4. LES LIAISONS EN FRANÇAIS

### 1.4.1. LES LIAISONS EN FRANÇAIS

#### 1.4.1.1. Typologie des liaisons

Le français distingue trois types de liaisons<sup>14</sup> : les liaisons *obligatoires*, les liaisons *interdites* et les liaisons *facultatives*. La réalisation des liaisons est un phénomène très complexe en français, qui obéit à des lois parfois fluctuantes et en évolution rapide.

#### 1.4.1.2. Les liaisons obligatoires

Ce sont les liaisons qu'il faut réaliser quand on parle correctement la langue : ne pas le faire révèle soit une origine étrangère soit une « faute » : *les \* $\overset{\frown}{\emptyset}$  enfants* [le\_ãfã]<sup>15</sup> ; *plus \* $\overset{\frown}{\emptyset}$  ou moins* ; *quant \* $\overset{\frown}{\emptyset}$  à lui*.

#### 1.4.1.3. Les liaisons interdites

Les liaisons interdites sont fréquentes, par exemple après la conjonction *et* : *et  $\overset{\frown}{\emptyset}$  alors !* ; *et  $\overset{\frown}{\emptyset}$  il dit* ; *le soldat  $\overset{\frown}{\emptyset}$  inconnu* ; *un nez  $\overset{\frown}{\emptyset}$  immense*.

<sup>13</sup> Il suffit de porter la main à sa gorge et de prononcer [b] puis [p], [d] puis [t] et ainsi de suite pour sentir la différence entre la consonne voisée [b] et la consonne non-voisée [p]... La voix vibre dans le premier cas, mais pas dans le second.

<sup>14</sup> Voir par exemple Pierre LEON, *Prononciation du français standard*, Paris, Didier, 1966.

<sup>15</sup> L'astérisque devant un mot ou un élément graphique tel que le signe de liaison comme ici (\* $\overset{\frown}{\emptyset}$ ) indique une incorrection ou, si l'on préfère, une réalisation hors norme...

#### 1.4.1.4. Les liaisons facultatives

Les liaisons facultatives sont celles qui présentent le plus de difficultés pour les étrangers. En effet leur réalisation ou leur non réalisation peut être significative. Ce sont ces liaisons qui dépendent du style (style familier, style populaire, style soutenu...). Plus on monte dans l'échelle sociale, plus nombreuses sont les liaisons, le maximum étant réalisé quand on lit à voix haute de la poésie.

Actuellement on assiste à différents phénomènes qui affectent les liaisons. Dans le style familier une diminution de leur nombre au profit du hiatus (*dix<sup>∅</sup> euros, six<sup>∅</sup> oranges*) ; dans le style recherché une réalisation particulière, que Pierre ENCREVÉ appelle liaison sans enchaînement : *je vou(s)...<sup>z</sup>aime ; totalemen(t)...<sup>t</sup>erronné.*

#### 1.4.1.5. Types d'erreurs de liaisons

CARTON signale le *pataquès* (liaison « *maltapropos* ») : *ce n'est pa(s) t' à toi.*

Le *cuir* est l'ajout d'un **t** : *un va-t-en guerre.*

Le *velours* est l'ajout d'un **z** : *entre quat' zyeux.*

#### 1.4.1.6. Le système des liaisons en français

Quand on recherche la manière dont le français réalise ses liaisons on parvient au tableau suivant :

LIAISONS EN FRANÇAIS						
1C <sup>∅</sup> V2						
1C muette écrite	-p	-d ou -t	-g		∅	∅
Liaison >	[p]	[t]	[k]		[ʃ]	[f]
1C muette écrite				-s ou -z		
Liaison >				[z]		

Tableau 2. Les liaisons en français.

1C indique la consonne finale du premier mot, V2 la voyelle initiale du mot suivant. On ne trouve pas de mot se terminant par le digramme **-ch** ou la consonne **-v**, sauf quelques mots étrangers : *haschisch*, *bakchich* ; *Vaclav*, *Brejnev*. Ces mots étrangers sont soumis à enchaînement, non à liaison, puisque leur consonne finale se prononce. Relèvent aussi des enchaînements et non des liaisons les mots terminés par **-b**, **-k** ou **-f**, car à ma connaissance il n'en est pas de muette parmi ces consonnes en finale (*toubib*, *bac*, *pif*). Le mot *tabac* qui présente une consonne finale muette en forme absolue<sup>16</sup> n'est jamais soumis à liaison (*du tabac*  $\overset{\curvearrowright}{\emptyset}$  à *priser*), de même que le mot *clef* (qui s'écrit d'ailleurs *clé* également). Quand un mot est terminé par **-x**, ou bien celui-ci se prononce, et il y aura enchaînement (*dix*, *dix*  $\overset{\curvearrowright}{\emptyset}$  *ans*), ou il est muet, et la liaison est interdite : *perdrix*, *perdrix*  $\overset{\curvearrowright}{\emptyset}$  *en vol*). En pratique les deux dernières colonnes du tableau peuvent être supprimées.

Il ressort de ce tableau que le français réalise ses liaisons avec les consonnes dévoisées ([p], [t], [k]), et une consonne sonore [z]. Voici quelques exemples qui relèvent soit des liaisons obligatoires soit des liaisons facultatives :

- Liaisons en [p] : *trop*  $\overset{\curvearrowright}{p}$  *ému* ; *beaucoup*  $\overset{\curvearrowright}{p}$  *aimé*.

- Liaisons en [t] : *un petit*  $\overset{\curvearrowright}{t}$  *animal* ; *un grand*  $\overset{\curvearrowright}{t}$  *animal* ; *quant*  $\overset{\curvearrowright}{t}$  à *lui* ; *quand*  $\overset{\curvearrowright}{t}$  *il vient* ; *le Second*  $\overset{\curvearrowright}{t}$  *Empire* ; *un pied-*  $\overset{\curvearrowright}{t}$  *à-terre* ; *mot*  $\overset{\curvearrowright}{t}$  à *mot*.

- Liaisons en [k] : *qu'un sang*  $\overset{\curvearrowright}{k}$  *impur*<sup>17</sup> ; *Bourg-*  $\overset{\curvearrowright}{k}$  *en-Bresse* (départ. 01) ; *Bourg-*  $\overset{\curvearrowright}{k}$  *Achard* (départ. 76).

- Liaisons en [z] : *les*  $\overset{\curvearrowright}{z}$  *enfants* ; *de temps*  $\overset{\curvearrowright}{z}$  *en temps* ; *pas*  $\overset{\curvearrowright}{z}$  à *pas* ; *chez*  $\overset{\curvearrowright}{z}$  *eux*.

#### 1.4.2. LES ENCHAÎNEMENTS EN FRANÇAIS

Les enchaînements se produisent en français dans deux cas : d'une part avec les mots dont la consonne finale se prononce et d'autre part avec les mots terminés par un *-e muet* (ou *-e caduc*). On constate que l'enchaînement ne modifie pas la nature de la consonne finale ni dans un cas (exceptions rares) ni dans l'autre (pas d'exceptions).

<sup>16</sup> La *forme absolue* d'un mot est celle qu'il présente quand il est prononcé seul ou avant une pause. L'autre forme est la *forme sandhi*, quand il se trouve en jonction avec un mot suivant.

<sup>17</sup> On ne fait plus guère la liaison aujourd'hui sur les stades et ailleurs, mais c'est ce qui est indiqué dans les ouvrages (LEON). Mon instituteur nous avait amenés à dire *qu'un sang*  $\overset{\curvearrowright}{g}$  *impur*. Ce faisant il commettait là une erreur en ne respectant pas le code du français.

### 1.4.2.1. Mots dont la consonne finale se prononce

Le français a cessé de prononcer les consonnes finales au XIII<sup>ème</sup> siècle. Dans certains cas, parce qu'elle avait été réintroduite dans l'écriture par souci étymologique, cette consonne a pu être prononcée à nouveau (*ours*, *tiroir*). Cependant il reste de nombreux cas où l'enchaînement se produit.

#### 1.4.2.1.1. Avec des consonnes non-corrélatives :

Il s'agit des consonnes liquides **l**, **m**, **n**, **r** qui se font toujours entendre à la jonction devant voyelle : *un bel<sup>l</sup> avenir* ; *un bal<sup>l</sup> à papa* ; *mal<sup>l</sup> assis* ; *un tram<sup>m</sup> arrive* ; *la clim<sup>m</sup> installée* ; *un fan<sup>n</sup> acharné* ; *la mer<sup>r</sup> est salée*.

Il arrive que certaines voyelles nasales ([ã], [ẽ], [õ] écrite *-an*, *-in*, *-en*, *-on*...) se dénasalisent à la jonction devant voyelle : *bon* mais *bon<sup>n</sup> élève* ; *divin* mais *divin<sup>n</sup> enfant*. Signalons un cas particulier (*bien*) où il n'y a pas dénasalisation et où la consonne **n** est prononcée à la jonction : *bien<sup>n</sup> élevé*, *bien<sup>n</sup> éduqué*, *bien<sup>n</sup> assis*... Il s'agit plutôt d'un cas de liaison.

#### 1.4.2.1.2. Avec des consonnes finales corrélatives :

Avec [p] ou [b] : *cap<sup>p</sup> au large* ; *un toubib<sup>b</sup> algérien* ; *un nabab<sup>b</sup> impotent* ; *le Maghreb...<sup>b</sup> euh<sup>18</sup>...*

Avec [t] ou [d] : *le rut<sup>t</sup> animal* ; *un week-end<sup>d</sup> à Zuydcoote*.

Avec [k] ou [g] : *du tac<sup>k</sup> au tac* ; *le bac<sup>k</sup> à légumes* ; *un grog<sup>g</sup> et au lit* ; *gags<sup>g</sup> à gogo* ; *un coq<sup>k</sup> en pâte*.

Avec [s] ou [z] : *le bus<sup>s</sup> arrive* ; *un ours<sup>s</sup> affamé* ; *un gaz<sup>z</sup> inodore*. Dans le cas de *plus* ou *moins* il y a sonorisation du *-s* (*plus<sup>z</sup> ou moins*) mais ce n'est pas toujours vrai. La variation provient peut-être du fait que dans le mot *plus* le *-s* final se prononce ou non (*je n'ai plus faim, ni plus ni moins*).

Avec [ʃ] ou [ʒ] : *payer cash<sup>ch</sup> à chaque fois* ; *du hasch<sup>ch</sup> à gogo* ; *un crash<sup>ch</sup> en mer*.

Avec [f] ou [v] : *neuf<sup>f</sup> enfants* ; *neuf<sup>f</sup> euros* ; *un pif<sup>f</sup> énorme* ; *le chef<sup>f</sup> arrive*.

Exceptions : *neuf<sup>v</sup> ans*, *neuf<sup>v</sup> heures*.

---

<sup>18</sup> *Euh* est une particule *hésitative* (ou particule *d'hésitation*) qui est très fréquente dans la langue, y compris dans les médias lors des interviews. Elle n'est pas propre au français.

### 1.4.2.2. Mots terminés par un -e muet

On pourrait dire que dans ces mots le -e final révèle la valeur de la consonne qui précède, celle-ci se prononçant toujours et étant conservée dans l'enchaînement. Dans le cas de groupes de consonnes comportant un -l ou un -r (ex : -bl, -gr), la consonne corrélatrice qui précède garde sa valeur.

Avec [p] ou [b] : la soupe<sup>˘</sup>**p** à l'oseille ; le pape<sup>˘</sup>**p** a dit ; une robe<sup>˘</sup>**b** étonnante ; un crabe<sup>˘</sup>**b** ici ; une table<sup>˘</sup>**bl** apprêtée.

Avec [t] ou [d] : une petite<sup>˘</sup>**t** anguille ; une grande<sup>˘</sup>**d** asperge.

Avec [k] ou [g] : chaque<sup>˘</sup>**k** élève ; une vague<sup>˘</sup>**g** incroyable ; une bague<sup>˘</sup>**g** en or.

Avec [s] ou [z] : France-<sup>˘</sup>**s** Afrique ; une chasse<sup>˘</sup>**s** à l'homme ; une grosse<sup>˘</sup>**s** aiguille ; une phrase<sup>˘</sup>**z** incorrecte ; une rose<sup>˘</sup>**z** immaculée ; une phase<sup>˘</sup>**z** active ; de la gaze<sup>˘</sup>**z** en boîte.

Avec [ʃ] ou [ʒ] : une hache<sup>˘</sup>**ch** affûtée ; une tache<sup>˘</sup>**ch** énorme ; un garage<sup>˘</sup>**j** ouvert ; sur la plage<sup>˘</sup>**j** allongé.

Avec [f] ou [v] : une girafe<sup>˘</sup>**f** évadée ; la bave<sup>˘</sup>**v** aux lèvres ; une chèvre<sup>˘</sup>**vr** alpine.

### 1.4.3. CONCLUSION

Dans l'*enchaînement* on entend la consonne finale de la forme absolue du mot (*toubib* [tubi**b**] > *toubib*<sup>˘</sup>**b** algérien ; *grande* [grã**d**] > *grande*<sup>˘</sup>**d** abeille). Ce qui est conservé dans l'enchaînement est bien la valeur de la consonne dans chaque cas particulier, c'est-à-dire le phonème prononcé en finale : *grosse* [gros] > *une grosse*<sup>˘</sup>**s** aiguille ; *rose* [ro :**z**] > *rose*<sup>˘</sup>**z** et *bleu* [rozeblø].

Quand la consonne finale apparaît *en liaison*, les phonèmes retenus par le français sont les trois occlusives [p], [t], [k] et la sifflante [z].

Ce système ainsi résumé ne correspond pas à celui du breton, comme nous allons le voir maintenant.

## 1.5. LES LIAISONS EN BRETON

En breton les consonnes finales se prononcent généralement. Il peut arriver, dans certains parlars que certaines consonnes disparaissent. C'est le cas du **d** à l'intérieur comme en finale (haut-vannetais maritime, ex : Pluwigner) : **kadoer** > **ka'oer** ; **mad** > **ma'**. Mais cette consonne ne réapparaît pas à la jonction comme en français : **mad eo** > **ma' eo**.

A proprement parler, comme les consonnes se prononcent en finale, le breton ne connaît pas véritablement de problèmes de liaisons : il s'agit plutôt d'enchaînements. Mais si en français les consonnes d'enchaînement ne sont pas modifiées, ce n'est pas le cas du breton. C'est pour cela (et par simplification aussi) que j'emploierai le mot de *liaison* en parlant du breton.

Les liaisons du breton sont à étudier à deux niveaux : le *sandhi vocalique* et le *sandhi consonantique*.

### 1.5.1. LE SANDHI VOCALIQUE

#### 1.5.1.1. Terminologie

Le *sandhi vocalique* concerne les phénomènes de jonction en présence d'une voyelle à l'initiale du second mot (1C#V2) ou d'une semi-consonne (1C#SC2) ou d'une liquide (1C#L2). Au lieu d'employer le terme de sandhi vocalique j'emploierai également le terme de *liaison* dans ce cas.

#### 1.5.1.2. Le sandhi vocalique (1C#V2)

Le système de liaison breton est semblable à celui du français en ce qui concerne les sifflantes. En effet pour les mots terminés par -s ou par -z c'est le phonème [z] qui sera le seul retenu en liaison :

- **deus** <sup>z</sup> **amañ** viens ici ; **dous** <sup>z</sup> **eo** c'est doux ; **kas** <sup>z</sup> **a-barzh** (danse) ; **plas** <sup>z</sup> **awalc'h zo** il y a assez de place ; **evit kas...** <sup>z</sup> **eu...**<sup>19</sup> pour envoyer...euh...
- **ma mestrez** <sup>z</sup> **eo** c'est ma maîtresse ; **plouz** <sup>z</sup> **er c'hraou** de la paille dans l'étable.
- **\*bras** <sup>z</sup> **eo** il est grand ; **\*dañjerus** <sup>z</sup> **eo** c'est dangereux ; **\*plijus** <sup>z</sup> **eo** c'est agréable ; **\*penaos...** <sup>z</sup> **eu...**<sup>20</sup> comment...euh....

<sup>19</sup> J'écris la particule hésitative *euh...* française sans -h en breton puisqu'il ne se justifie pas.

En revanche il est à l'inverse pour les occlusives. Là où le français retient les sourdes [p], [t] et [k] le breton au contraire ne connaît que les sonores [b] [d] et [g] en liaison :

- Avec -p ou -b en finale : **prop<sup>ˆ</sup>b eo** c'est propre ; **achap<sup>ˆ</sup>b ataw** toujours s'enfuir ; **ar grip<sup>ˆ</sup>b en deus tapet** il a contracté la grippe ; **ur grib<sup>ˆ</sup>b en e fichet** un peigne dans la poche ; **me ne vin ket kap<sup>ˆ</sup>b ataw** quant à moi je ne serai pas capable ; **war gab<sup>ˆ</sup>b e revr** sur son séant.

- Avec -t ou -d en finale : **kemerit<sup>ˆ</sup>d an dra-mañ** prenez ceci ; **kit<sup>ˆ</sup>d ataw** allez toujours ; **ur banerriad<sup>ˆ</sup>d avaloù** un panier de pommes ; **\*blot<sup>ˆ</sup>d eo** c'est mou ; **\*mat<sup>ˆ</sup>d eo** c'est bon ; **da \*lavarout<sup>ˆ</sup>d eo** c'est à dire ; **\*evit...<sup>ˆ</sup>d eu...** pour...euh... ; **pet<sup>ˆ</sup>d eur eo ?** quelle heure est-il ? ; **Sant-<sup>ˆ</sup>d Erwan & Sant-<sup>ˆ</sup>d Iwan** Saint Yves.

- Avec -k ou -g en finale : **er skol laik<sup>ˆ</sup>g ema** il est à l'école laïque ; **ur vag<sup>ˆ</sup>g a-ouel** un bateau à voile ; **\*dirak<sup>ˆ</sup>g an dud** devant les gens ; **\*perak<sup>ˆ</sup>g ober evel-se ?** pourquoi faire ainsi ; **\*betek<sup>ˆ</sup>g An Orient** jusqu'à Lorient ; **\*betek...<sup>ˆ</sup>g eu...** jusqu'à...eu... ; **\*unnek<sup>ˆ</sup>g eur** onze heures.

Cet adoucissement (lénition) ne connaît pas d'exception pour les grammairiens (HEMON, 1975 : 90-91 ; FAVEREAU, 1997 : 163). Nous verrons que le système du breton est fortement battu en brèche sur ce point par le français chez les nouveaux apprenants.

### 1.5.1.3. Liaison devant les liquides l, m, n, r (1C#L2)

Contrairement au français qui ne présente pas ce trait, le breton réalise des liaisons par adoucissement devant **l**, **m**, **n** et **r** tout comme il le fait devant les voyelles. Exemples :

**Konk-<sup>ˆ</sup>g Leon** (*Le Conquet*) ; **Park-<sup>ˆ</sup>g Lann** ; **tok<sup>ˆ</sup>g lous** ; **Logmenec'h** (**lok+menec'h** > **Logunec'h** *Locminé*<sup>21</sup>) ; **un tok<sup>ˆ</sup>g melen** un chapeau jaune ; **Yannig<sup>ˆ</sup>g ne zay ket Yannig** ne viendra pas ; **un tok<sup>ˆ</sup>g ruz** un chapeau rouge.

### 1.5.1.4. Liaison devant les semi-consonnes w et y (1C#SC2)

L'adoucissement se produit aussi devant les semi-consonnes **w** et **y**.

<sup>20</sup> L'astérisque indiquera à partir de maintenant qu'il s'agit là d'une orthographe problématique dont je parlerai en fin d'ouvrage.

<sup>21</sup> La forme bretonne **Logmenec'h** serait bien plus significative que la forme dialectale **\*Logunec'h** (comparer à **Logmaria**).



- tok *g* Yannig le chapeau de Yannig ; bag *g* Wanig le bateau de Wanig.

### 1.5.1.5. Système de liaison du breton

Nous pouvons résumer le système de liaison breton devant voyelle, liquide ou semi-consonne par le tableau suivant que nous pouvons comparer à celui du français (p. 11) :

Liaisons en breton	
1C#V2	
1C#L2	[b] [d] [g] [s] [ʃ] [ʒ] [v]
1C#SC2	

Tableau 3. Les liaisons en breton.

## 1.5.2. LE SANDHI CONSONANTIQUE

### 1.5.2.1. Terminologie

Le *sandhi consonantique* (que je nommerai aussi simplement *sandhi*) marque une autre différence par rapport au français. C'est si l'on peut dire le choc de deux consonnes à la jonction. Contrairement à la liaison que nous venons de voir et qui était caractérisée par l'adoucissement, le sandhi est réalisé par renforcement : c'est la consonne non-voisée ou dure qui sera retenue. Mais contrairement aux liaisons, le sandhi ne correspond pas une règle absolue. Il intervient surtout dans des expressions courantes, employées quasi-quotidiennement. Dans le breton populaire le sandhi est très vivace au centre Bretagne et en Vannetais notamment. Il était répandu plus largement autrefois (cf. le nom de lieu **Loperhet** que l'on rencontre dans le Morbihan tout comme près de Brest et qui provient de **Log#Berc'hed** l'ermitage de Brigitte).

Quand il y a présence d'un **h-** à la jonction le sandhi se réalise généralement, quelques exceptions mises à part.

Les consonnes retenues dans le sandhi consonantique sont : [p], [t], [k], [s], [ʃ] (**ch**), [f].

### 1.5.2.2. Le sandhi devant h-

Certains parlars populaires ont perdu le **h-** consonne (ou expiré) qui est devenu muet (comme en français académique). Néanmoins il est généralement prononcé et c'est cette prononciation qui est donnée dans les dictionnaires (cf. An Here). C'est donc cette prononciation qui devrait être enseignée. Lorsque le **h-** initial est expiré, il dévoise la consonne finale du mot précédent.

Exemples :

**kig** <sup>ˈ</sup>*k* **ha farz** ; **hed** <sup>ˈ</sup>*t* **ha hed** *le long de* ; **noz** <sup>ˈ</sup>*s* **ha deiz** *nuit et jour* ; **bod** <sup>ˈ</sup>*t* **ha boued** *bed and breakfast* ; **pod** <sup>ˈ</sup>*t* **houarn** *pot de fer, marmite* ; **tok** <sup>ˈ</sup>*k* **houarn** > **tokarn** *chapeau de fer, casque* ; **hent** <sup>ˈ</sup>*t* **houarn** *chemin de fer* ; **Sant-** <sup>ˈ</sup>*t* **Hern(in)** *Saint Hernin* ; **Sant-** <sup>ˈ</sup>*t* **Herbod** *Saint Herbot* ; **beteg** <sup>ˈ</sup>*k* **Henbont** *jusqu'à Hennebont* ; **bod** <sup>ˈ</sup>*t* **haleg** *buisson de saules* ; **gwelet** **'m eus** <sup>ˈ</sup>*s*-**hi** *je l'ai vue*.

Dans certains mots le **h-** est muet : **he, holl (oll), hon/hol/hor, ho/hoc'h**.

### 1.5.2.3. Le sandhi consonantique général

Comme je le disais plus haut ce n'est pas une règle absolue. Même dans les régions coutumières du sandhi consonantique on ne le rencontre que dans un certain nombre d'expressions, parmi les plus courantes. C'est surtout après les dentales **-d** et **-t** que se réalise le sandhi :

- Après -p ou -b : **daet eo prop** <sup>ˈ</sup>*p***remañ** *c'est propre maintenant* ; **ma mab** <sup>ˈ</sup>*p***ihan** *mon fiston*.

- Après -t ou -d : **an dra-se zo aet** <sup>ˈ</sup>*k***etoñ** *il l'a emporté* ; **dañsit** <sup>ˈ</sup>*k***eti** *dancez avec elle* ; **kit** <sup>ˈ</sup>*k***ete** *allez avec eux* ; **komzit** <sup>ˈ</sup>*t***imp** *dites-nous* ; **lâred** <sup>ˈ</sup>*t***ezhe** *leur dire* ; **hi doa lâret** <sup>ˈ</sup>*t***ezhe** *elle leur avait dit* ; **roet en doa ur pawad** <sup>ˈ</sup>*t***ezhi** *il lui avait donné une gifle* ; **moned kuit** <sup>ˈ</sup>*t***oc'htu (diouzhtu)** *partir de suite* ; **dait** <sup>ˈ</sup>*t***ouzh taol** !<sup>22</sup> *venez à table !*

- Après -k ou -g : **\*perak** <sup>ˈ</sup>*t***ezhañ ?** *pourquoi à lui ?* **eh an da \*bre(z)ek** <sup>ˈ</sup>*t***ezhi** *je vais lui parler* ;

- Après -s ou -z : **komz** <sup>ˈ</sup>*t***a** *Job parler à Job* ; **lâret** **'m eus** <sup>ˈ</sup>*t***oc'h** *je vous ai dit* ; **lâret** **'m eus** <sup>ˈ</sup>*t***'e vreur** *j'ai dit à son frère* ; **eh an d'henn kas** <sup>ˈ</sup>*t***oc'h** *je vais vous l'envoyer*.

<sup>22</sup> Aet eo ar stumm-orin **ouzh** da **douzh** er yezh-pobl, namaed e-kostez Kastell-Paol, dindan stummoù liessort : **dac'h, dec'h, deus, dous, doc'h**. Daet eo ar stummoù-se dre **d-** gant ar liammadur, da skwer **dait** <sup>ˈ</sup>*d***ouzh taol**. E-lec'h liammadur (**peget** <sup>ˈ</sup>*d***ouzh ar vur**) e kaver sandhi, da lâred eo kaletâdur : **peget** <sup>ˈ</sup>*t***ouzh ar vur**).

- Après -ch ou -j : **toull he mañch** <sup>ˈ</sup>tezhi sa manche est percée ; **daet soñj** <sup>ˈ</sup>tehoñ il s'en rappelle.
- Après -f ou -v : **me e kav** <sup>ˈ</sup>tin<sup>23</sup> je trouve, il me semble ; **ni e kav** <sup>ˈ</sup>kenimp<sup>24</sup> nous trouvons, il nous semble.
- Après -c'h ou -(z)h : **gwinizh** <sup>ˈ</sup>tu blé noir ; **mallozh** <sup>ˈ</sup>Toue n. de Dieu ; **ma c'hazh** <sup>ˈ</sup>pihan mon petit chat, mon petit lapin<sup>25</sup>.

D'une manière courante on rencontre le sandhi notamment :

- Après les verbes à l'impératif : **dait** <sup>ˈ</sup>tu-mañ !<sup>26</sup> venez chez moi ; **dait** <sup>ˈ</sup>premañ venez de suite ; **dait** <sup>ˈ</sup>touzh taol !<sup>27</sup> ; **daomp** <sup>ˈ</sup>premañ ! allons-y maintenant ! ; **kit** <sup>ˈ</sup>toc'htu ! allez-y de suite ! ; **kit** <sup>ˈ</sup>tu-se ! allez-y ! **lârit** <sup>ˈ</sup>tin dites-moi.
- Après des mots tels que : \***betek** (\*betek <sup>ˈ</sup>premañ jusqu'à présent) ; **demad** (demad <sup>ˈ</sup>teoc'h ! bonjour) ; **salud** (salud <sup>ˈ</sup>t deoc'h ! salut à vous).
- Dans la préposition conjuguée DA : **roit** <sup>ˈ</sup>tin donnez-moi ; **roit** <sup>ˈ</sup>timp donnez-nous ; **komzit** <sup>ˈ</sup>timp dites-nous ; **lâret 'm eus** <sup>ˈ</sup>teoc'h je vous ai dit ; **hi doa lâret** <sup>ˈ</sup>tezhe elle leur avait dit ; **daet oa soñj** <sup>ˈ</sup>tehoñ il lui était revenu en mémoire ; **roet en doa ur pawad** <sup>ˈ</sup>tezhi il lui avait donné une gifle ; **lârit** <sup>ˈ</sup>tezhe dites-leur ; **komz** <sup>ˈ</sup>ta Yann parler à Jean ; **lâret 'm eus** <sup>ˈ</sup>t'unan bennag j'ai dit à quelqu'un.
- Dans la préposition conjuguée GANT/GED : **an dra-se zo aet** <sup>ˈ</sup>ketoñ il l'a emmené ; **dañsit** <sup>ˈ</sup>keti danse avec elle ; **kit** <sup>ˈ</sup>kete allez avec eux.
- Dans l'adverbe DIOUZHTU/DOC'HTU : **aet oa kuit** <sup>ˈ</sup>toc'htu il était parti immédiatement ; **goude-se e oa waet da labourad** <sup>ˈ</sup>toc'htu après cela il était allé travailler aussitôt.

Ces prononciations sont peu enseignées... et peu présentes dans les écoles.

<sup>23</sup> On entend fréquemment la forme grammaticalement incorrecte **me \*a gav** <sup>ˈ</sup>tin. Comparer : **me a gav** / **kavoud a ran** et **me e kav** <sup>ˈ</sup>din / **kavoud a ra** <sup>ˈ</sup>din (cf. HEMON, *Grammaire bretonne*, 1975, § 158, p. 61).

<sup>24</sup> On entend également la forme grammaticalement incorrecte **me \*a gav** <sup>ˈ</sup>kenin (cf. note précédente).

<sup>25</sup> Jean-Yves PLOURIN (2000 : 13) signale deux façons de prononcer **kazh#bihan** dans la région de Langoned : 1) **kaz(h)** <sup>ˈ</sup>z bihan (*petit chat*) et 2) **kaz(h)** <sup>ˈ</sup>pihan qui signifie *mon p'tit chat, mon p'tit lapin* ou bien, dans l'expression **hennezh eo ar c'haz(h)** <sup>ˈ</sup>pihan, *le petit dernier de la famille*.

<sup>26</sup> En dro-se e vez santet ar sandhi a-gaoz mand eo **du-mañ** (< **ba du-mañ**) an dro-orin, ha n'eo ket **tu-mañ** endeeun.

<sup>27</sup> Aet eo ar stumm-orin **ouzh** da **douzh** er yezh-pobl, namaed e-kostez Kastell-Paol, dindan stummoù liessort : **dac'h, dec'h, deus, dous, doc'h**. Daet eo ar stummoù-se dre **d-**gant ar liammadur, da skwer **dait** <sup>ˈ</sup>douzh taol. E-lec'h liammadur (**peget** <sup>ˈ</sup>douzh ar vur) e kaver sandhi, da lâred eo kaletâdur : **peget** <sup>ˈ</sup>touzh ar vur).

### 1.5.3. SUBSTRAT FRANÇAIS ET LIAISONS BRETONNES

Alors que le français possède un système de liaisons et d'enchaînements qui lui est propre, nous avons vu que celui-ci ne correspond pas au système breton. S'agissant du sandhi consonantique (devant **h-** ou devant une autre consonne), qui n'existe pas en français, celui-ci sera probablement ressenti comme une étrangeté et abandonné. S'agissant des liaisons, les deux systèmes s'opposent, hormis pour les sifflantes **s/z**. Nous devons donc nous attendre à un durcissement des liaisons en breton chez les nouveaux-bretonnants (on entendra [p], [t] et [k] au lieu de [b], [d] ou [g]), et ce d'autant plus que les grammaires n'ont pas mis l'accent sur cette difficulté, comme le montre le tableau suivant :

<b>LIAISONS et livres d'enseignement</b>	Aucune mention	Indiquées uniquement dans les notations phonétiques	Signalées par quelques lignes seulement	Signalées (de quelques lignes à une page)	Souci pédagogique Évident tout le long du livre	<b>Total</b>
Nombre d'ouvrages analysés	21	2	5	6	6	<b>40</b>
%	<b>52,5%</b>	5%	12,5%	15%	15%	<b>100%</b>

**Tableau 4. Importance des liaisons dans les livres d'enseignement.**

Il est patent que le thème des liaisons n'est pas la priorité des grammairiens, puisque plus de la moitié des ouvrages l'ignore (j'ai parlé plus haut des deux grammaires les plus récentes, 2008 et 2009, qui n'en font même pas état). Attendons-nous donc à découvrir sur le terrain un calque du modèle français. C'est ce que nous allons voir suite à l'enquête réalisée dans les écoles ainsi qu'auprès d'un échantillon d'adultes en apprentissage du breton (association Stumdi).

## 1.7. L'ENQUETE SUR LE TERRAIN

Mon objectif était de mesurer le degré de pénétration du modèle français lors de la réalisation des liaisons dans les deux systèmes d'enseignement bilingue, l'immersion (Diwan) et le système dit à parité horaire (écoles de l'Enseignement Public et de l'Enseignement Catholique). Je voulais également mesurer l'importance du modèle écrit dans la réalisation des liaisons. On dit souvent que l'écrit et l'oral sont deux systèmes indépendants. Voire, d'autant que pour le breton la situation est complètement différente comparée à celle du français ou de toute autre langue de grande diffusion : par expérience nous savons que l'environnement oral dont peuvent bénéficier les apprenants en breton est extrêmement réduit et qu'il va se réduire encore davantage dans les années à venir avec la disparition massive des derniers locuteurs natifs (avant que la relève ne soit assurée à grande échelle, ce qui n'est sans doute pas pour demain).

Pour mener mon enquête à bien j'ai établi des fiches de 10 ou 20 items. Ces fiches vont en général par paire, sur l'une des consonnes finales douces, sur l'autre des consonnes finales dures. L'idée qui m'a guidé est le fait que le problème des liaisons se produit à la jonction des mots et que le breton n'a pas vraiment résolu sur le terrain la question de l'écriture de la consonne finale de mots (dans l'orthographe telle qu'elle est enseignée actuellement, à savoir le Peurunvan tel qu'il a été établi en 1941<sup>28</sup>). Avant de montrer les résultats de l'enquête je dois donc présenter la question épineuse des finales.

### 1.7.1. COMMENT ECRIRE LES CONSONNES FINALES ?

#### 1.7.1.1. Rappel

En général on écrit la consonne finale des mots en fonction d'un principe simple qui vaut aussi pour le français et bien d'autres langues : la dérivation. Ainsi écrit-on *grand* avec un **-d** final puisque l'on a des mots dérivés où le **-d** final est entendu : *grandir*, *grandeur*, *grandissons*... En breton on écrit pareillement *tad père* avec un **-d** final en fonction des

---

<sup>28</sup> Peurunvan signifiant totalement unifié, j'ai appelé ce système Peurunvan-41. Son principe unificateur ne serait pas remis en cause par une modification éventuelle. Sans vouloir déstabiliser le système, rien n'empêche d'imaginer un second modèle de Peurunvan. Certains mots d'ailleurs y ont déjà subi des modifications, tel **kroashent** (R. HEMON indiquait **kroazhent** dans son dictionnaire). D'autre part, alors qu'il avait été convenu lors de l'accord de 1941 que la finale **-ion** du pluriel était celle retenue, c'est à l'initiative d'un seul (KERVELLA, *Yezhadur bras ar brezhoneg*, 1947 : 4) que cet accord n'a pas été respecté au profit de **-ien**.

dérivés comme le diminutif **tadig**, le pluriel **tadoù**, et d'autres comme **tadelezh paternité...** pareillement pour **kig viande, chair** puisqu'on dit **kiger boucher** ou **kigenn muscle**. Cela paraît simple. Cela ne l'était pas au départ ainsi que l'avoue TROUDE (préface à son Dictionnaire, 1876, réédit. 1979) :

« Dire maintenant pourquoi les dérivés des mots ci-dessus ne se forment pas sur le radical actuel **evez**, **deiz**, et pourquoi on ne dit pas *evezaat, brazoc'h, deziou*<sup>29</sup> ?

L'usage seul peut répondre. » (p. XVI).

Les dérivés bretons en effet, pour certains mots en tout cas, présentent deux catégories de dérivés, l'une avec des finales prononcées douces, l'autre avec des finales dures. Exemples : on dit **brazig assez grand**, **brazez (femme) enceinte** ce qui laisse entendre qu'il faut écrire **braz grand**.

Mais on dit aussi **braaad grandir**, **braañ (le) plus grand**, **brasoc'h plus grand**, **na braséd (= brasad) un ti ! quelle grande maison !** d'où l'on peut inférer la forme **bras**.

L'hésitation était donc permise. Elle a été tranchée en 1901 par Augustin GILLEVIC et Pierre LE GOFF dans leur *Grammaire bretonne du dialecte de Vannes*. Ayant remarqué que la consonne finale dure se rencontrait notamment dans les adjectifs ils ont décidé, sur les conseils de Joseph LOTH apparemment, d'écrire les substantifs selon la dérivation (en général avec une consonne finale douce) et toutes les autres espèces de mots avec une consonne dure.

Cette décision, arbitraire pour certains, a été reprise en 1907 par Louis LE CLERC dans sa *Grammaire bretonne du dialecte de Tréguier*. Elle n'a pas non plus été remise en cause par Roparz HEMON lors de la création de Gwalarn en 1925, ni lors de l'établissement de l'orthographe unifiée de 1941. Roparz HEMON, bien que réservé sur cette question quant à lui, n'a pas estimé y revenir, pensant qu'il ne fallait pas bousculer l'orthographe<sup>30</sup>.

---

<sup>29</sup> Kuriuz eo kavoud ar ger **deziou** amañ, rag n'eo ket an dibenn **-ioù** unan kaletauz. War a seblant, herwez TROUDE e veze sanet [ˈdejsju] e Bro-Leon. Daoust ha n'eo ket levezonet gant ar skritur kozh a veneg uhelloc'h en e ragskrid, heni ar c'hrennvrezhoneg, pa veze skrivet un **-s** dibenn e-lec'h ar **-z** modernoc'h ? Rag skriv a ra TROUDE : « La lettre **z**, à la fin des mots, est nouvellement introduite en Léon (XVI<sup>e</sup> siècle), à la place de la lettre **s** [quelques mots en **-z** cependant dans le Catholicon, 1499, notenn]. Autrefois, en effet, on écrivait **eves, attention, bras, grand, deis, jour**, et l'on prononçait comme en français : *évesse, brasse, déisse*. »

<sup>30</sup> C'est pourtant ce qui a été fait sur d'autres points, à plusieurs reprises avant LE GONIDEC, par lui au XIX<sup>e</sup>me, après lui en 1907 (création du KLT), en 1941. Changer la règle de l'écriture des consonnes finales ne

### 1.7.1.2. Le problème linguistique

#### 1.7.1.2.1. Suffixes neutres et suffixes durcissants :

Une question se pose : pourquoi ces deux systèmes dérivés ? Pourquoi parfois une consonne douce, pourquoi une consonne dure en d'autres circonstances ? La question est résolue depuis que l'on sait qu'il y a en vérité deux sortes de suffixes. Les uns sont neutres (j'en ai répertorié environ 130, et ma liste n'est pas exhaustive) et d'autres, très peu nombreux mais fréquents de par leur emploi, sont durcissants, c'est-à-dire qu'ils renforcent la consonne finale. La raison en est qu'ils contenaient à l'origine un **h**- consonne, un **h**- expiré dont l'effet comme nous l'avons vu dans des expressions comme **kig ha farz**, **hed ha hed** ou **koad haleg** renforce la consonne précédente. Voici le tableau de ces suffixes durcissants, au nombre de 10 :

Suffixes durcissants	Suffixes verbaux et adjectivaux	Suffixes des prépositions conjuguées	Suffixe de mesure de longueur	Suffixe durcissant irrégulier
<b>Nombre</b>	5	3	1	1
Un ancien <b>h</b> est la cause du caractère durcissant de ces suffixes : -(h)A -(h)AAD -(h)AÑ...	- <b>A</b> (pesketa) - <b>AAD</b> (brasaad) - <b>AÑ</b> (brasañ) - <b>OC'H</b> (brasoc'h) - <b>AD/-ED</b> (brased ti !)	- <b>AÑ</b> (-oñ W) (ewitañ) - <b>I</b> (ewiti) - <b>E/-O</b> (ewite / ewito)	- <b>AD</b> (meutad)	- <b>ONI</b> (amgređoni / kaşoni)

Tableau 5. Les suffixes durcissants.

Voici la répartition des deux catégories de suffixes :

Suffixes	Neutres	Durcissants	Total
Niver	130	10	140
%	<b>93%</b>	<b>7%</b>	100%

Tableau 6. Répartition des suffixes neutres et des suffixes durcissants.

Savoir qu'il y a deux catégories de suffixes a-t-il une importance pour notre sujet, à savoir la réalisation des liaisons en breton ? Si, comme je le pense, l'orthographe a une influence sur le

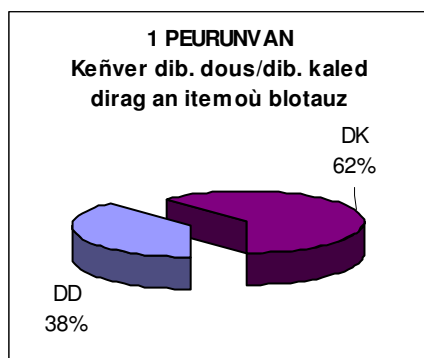
---

pose pas de problème insurmontable, loin de là. C'était le premier point d'accord des réunions consacrées à l'unification orthographique des années 1970 (entreprise malheureusement avortée).

mode de prononciation des élèves de breton, oui. Car même s’il est difficile de parvenir à une orthographe parfaitement phonographique, c’est-à-dire à une orthographe où le signe écrit correspond à une prononciation et une seule, on peut espérer tendre autant que possible vers cela. Or, au moins sur le plan des consonnes finales, on peut y parvenir à moindre frais.

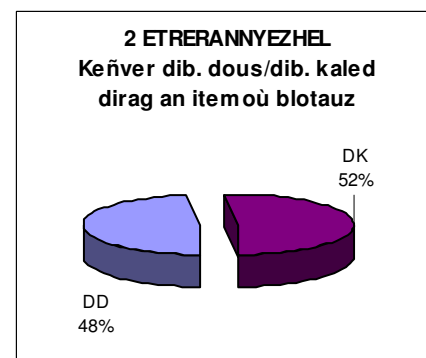
#### 1.7.1.2.2. Comparaison des systèmes orthographiques :

Partant du principe que le choix de la consonne finale influe sur la liaison (par exemple que **evit an dud** incite à prononcer “\***evitandud**”, alors que la prononciation correcte est “**evidandud**”), j’ai cherché à mesurer la quantité relative des occurrences où la consonne finale est écrite dure ou douce. Je l’ai fait pour cinq systèmes orthographiques, les uns réels, les autres fictifs dans la mesure où j’ai modifié l’écriture d’un mot fréquent (comme l’adverbe **ket > ked**) ou d’une catégorie de mots (comme le participe passé des verbes : **kaset > kased**). Voici les graphiques montrant la répartition des finales entre douces et dures, étant entendu que, en ce qui concerne les liaisons, plus la proportion de finales douces sera importante, plus le caractère phonographique sera renforcé, plus les apprenants seront visuellement enclins à prononcer une liaison douce, selon le modèle du breton.



**Tableau 7. Peurunvan-1941.**

**Rapport entre quantité de consonnes douces (DD) et dures (DK).**

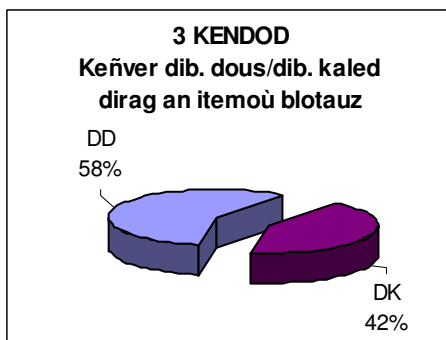


**Tableau 8. Interdialectal-1975**

**(avec l’utilisation des deux s).**

**Rapport entre quantité de consonnes douces (DD) et dures (DK).**

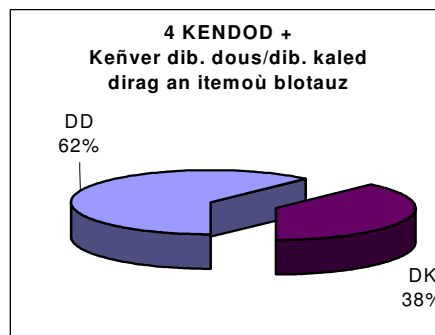




**Tableau 9. Synthèse.**

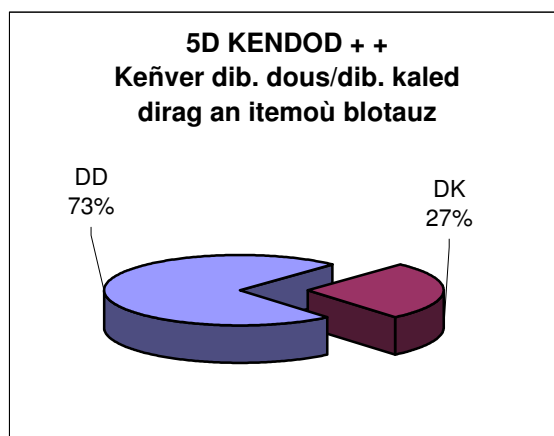
(Interdialectal, sans les deux s).

**Rapport entre quantité de consonnes douces (DD)  
et dures (DK).**



**Tableau 10. Synthèse + ked.**

**Rapport entre quantité de consonnes douces (DD)  
et dures (DK).**



**Tableau 11. Synthèse +, + ed comme finale des participes passés.**

**Rapport entre quantité de consonnes douces (DD) et dures (DK).**

C'est le Peurunvan-41 qui est le moins phonographique quant aux consonnes finales : il ne présente que 38% de consonnes douces en finale de mots, accroissant d'autant la difficulté pour les apprenants de réaliser les liaisons, si comme je le pense et comme l'enquête le montre il y a un lien étroit entre écriture et prononciation.

Mais l'étonnant c'est que l'Interdialectal-75 n'améliore que peu ce caractère phonographique (+10%), cela en raison de l'emploi des **deux s**, introduits pour parvenir à différencier le **z** qui se prononce toujours en breton (**noz, mestrez**) de celui qui ne se prononce que dans le

dialecte de Léon (**karante(z)**, **mene(z)**, **ru(z)**). La proposition, non retenue lors des négociations des années 1970, fut appliquée dans *Le Breton sans peine* (MORVANNOU, 1975). Il était possible de déterminer ce **z** en général muet, écrit **z** après voyelle. Le [z] postvocalique ordinaire était écrit **s** et le [s] dur final ou intervocalique écrit avec **deux s** :

- **nos, ilis, plous, plousenn, ros, rosenn.**
- **douss, plass, kass, doussig, plassenn, kasset.**
- **falz, kalz, harz, ourz** (z post-consonantique prononcé partout).
- **asezañ, dimezet, karantez, menez, ruz** (z post-vocalique muet en général sauf en Léon).

Pour séduisante qu'elle paraissait, cette initiative avait pourtant un revers. Contrairement au système Universitaire établi par François FALC'HUN en 1953 et qui appliquait la règle de la dérivation à partir des suffixes neutres exclusivement, quantité de mots qui pouvaient s'écrire avec **-z** en fonction-même de cette dérivation devaient s'écrire avec **-s** ou **-ss** dans le nouveau système. Même si les autres finales étaient logiquement écrites, cette restriction quant aux finales en **-s/-ss** affaiblissait le caractère phonographique potentiel du système interdialectal tel qu'il fut publié.

Si en revanche on supprime cette initiative malheureuse<sup>31</sup> en renonçant aux **deux s** et en écrivant tous les mots selon la dérivation sur la base des suffixes neutres (cas de l'Universitaire<sup>32</sup>) on obtient 58% de finales douces (soit 20% de mieux que le système de départ). Ce résultat peut être porté à 62% par la modification d'un seul mot, très fréquent puisqu'il s'agit de l'adverbe **ket**. Ce mot généralement non accentué peut l'être parfois, notamment quand il est réponse à une question et employé seul : **Naon ho peus ? Vous avez faim ? – Ked** [ˈke:t]<sup>33</sup> *non*. Le fait que le **e** soit long plaide en faveur du **-d** final. C'est cette relation entre longueur de la voyelle et nature de la consonne qui suit que je vais évoquer maintenant.

<sup>31</sup> Malheureuse à double titre : d'abord parce qu'elle ne fut pas suivie, et d'autre part parce que du point de vue des liaisons elle n'améliorait que de peu le système de 1941 quant aux choix des consonnes finales et à la réalisation des liaisons qu'elle induisait.

<sup>32</sup> Dans ma recherche je n'ai pas nommé *Universitaire* ce troisième niveau orthographique car le système universitaire de 1953 n'est pas un système unifié : il n'emploie pas le **zh** ni les avancées de 1941 en direction du vannetais, considérant qu'il faut deux orthographe au breton : le **KLT** d'une part, le **W** de l'autre. Ce n'est pas mon point de vue. Il n'est pas envisageable, simplement pour des raisons pratiques, d'avoir deux orthographe dans les écoles aujourd'hui même si certaines tolérances peuvent être admises, avec discernement.

<sup>33</sup> Dans le système phonétique international (API) le trait de longueur est indiqué par deux points < : > placés après la voyelle (ou la consonne) allongée : **klod** [ˈklo:t] *gloire* (o long) ≠ **klot** [klot:] *creux sous la berge* (o bref).

### 1.7.1.2.3. Longueur de la voyelle sous l'accent et consonne suivante :

Je dois ici mentionner un point de première importance pour la langue bretonne. Ce point ne relève pas directement des phénomènes de liaison, mais il le rejoint comme nous le verrons par la suite. On ne peut l'ignorer lorsque l'on aborde les liaisons.

Il s'agit de la longueur de la voyelle sous l'accent tonique. Ce trait de longueur est important, puisqu'il permet à lui seul de distinguer des mots : **ran** [ˈrã:n]<sup>34</sup> *grenouille* (/ã/ long) ≠ **rann** [ˈrãn] *division* (/ã/ bref). Voici la règle qui établit dans quelles circonstances une voyelle est brève ou longue sous l'accent (en dehors de l'accent la voyelle est généralement brève) :

Voyelle brève devant :	p	t	k	s	ch	f	ll	m	nn	gn	lh
								mm			
Voyelle longue devant :	b	d	g	z	j	v	l		n		

**Tableau 12. Longueur de la voyelle sous l'accent en fonction de la consonne qui la suit.**

Devant **r** et **rr** le système est irrégulier (se reporter aux dictionnaires qui donnent la phonétique). Ex : **gar** [ga:r] *gare*, **kar** [ka:r] *parent*, **karr** [ka:r] *voiture*, **kirri** [ˈkiri] *voitures*. Irrégularités aussi devant **v** ou **w**, car la prononciation de ces deux lettres est variable : consonne ([v] et parfois [f]), semi-consonne ([w], [ɥ]) ou voyelle [o].

Le **zh** permet deux prononciations : **z** en KLT e **h**<sup>35</sup> en vannetais. Devant **z** la voyelle est longue (**kaz(h)** *chat* [ˈka:s]), devant le **h** elle est brève [kax]. Devant le **c'h** la voyelle est généralement brève (**plac'h** *filles* [plax]), mais le **e** est souvent long (**brec'h** *bras* [brɛ:x]).

La règle résumée dans le tableau permet de décoder l'écrit convenablement dès lors que l'on connaît la place de l'accent tonique<sup>36</sup>. Dans les mots d'une seule syllabe c'est simple : prononcés seuls ils portent l'accent. La longueur (ou quantité) de la voyelle sera déduite de la consonne qui suit :

<sup>34</sup> En phonétique l'accent tonique est indiqué par le signe < ' > devant la syllabe accentuée.

<sup>35</sup> Le **h** du **zh** peut se prononcer [x] (en finale absolue) ou [h] en milieu de mot : **skuizhuz** [ʃɥihys]. Le **c'h** peut se prononcer [x] (**loc'h**), [h] (**kroc'henn**), [fi] (**dic'hortoz**) ou [ɥ] (**c'hwec'hved**).

<sup>36</sup> Pour la place de l'accent, voir le § 2.1.

- Voyelle brève : **tap** [ˈtap] *attrape*, **put** [pyt] *mauvais*, **rik** [rik] *exact*, **kas** [ˈkas] *envoyer*, **tach** [ˈtaʃ] *clou*, **skaf** [ˈskaf] *esquif*, **fall** [ˈfal] *mauvais*, **plom** [ˈplom] *plomb*, **tamm** [ˈtām] *morceau*, **gagn** [ˈgɑŋ] *charogne*, **tilh** [ˈtiʎ] ou [tilj] *tilleuls*.
- Voyelle longue : **pab** [ˈpa:p] *pape*, **tad** [ta:t] *père*, **bag** [ˈba:k] *bateau*, **noz** [ˈno:s] *nuit*, **staj** [ˈsta:ʃ] *stage*, **fav** [ˈfa:f] *fèves*, **pal** [ˈpa:l] *pelle*, **son** [ˈsɔ:n] *son*.

La règle est la même dans les mots polysyllabiques : **tadig** [ˈta:dik] *papa*, **labour** [ˈla:bur] *travail*, **labouner** [laˈbu:rer] *travailleur*, **bugale** [byˈga:le] *enfants*, **Badenn** [ˈba:den] *Baden* (cf. § 2.2.).

### 1.7.1.3. La jonction interne

Les phénomènes décrits dans le cas de la jonction externe à la frontière de deux mots sont aussi ceux que l'on constate dans le cas de la jonction interne, lorsque deux éléments constitutifs d'un mot sont en contact. Adoucissement ou au contraire renforcement se remarquent dans quantité de mots.

Or une difficulté supplémentaire survient dans le cas de la jonction interne. Même si le locuteur est bien au fait des problèmes de liaison et de sandhi, ce qui, nous allons le voir, est loin d'être le cas, il ne lui est pas toujours facile, dans le fil du discours, d'analyser chaque mot pour repérer s'il y a ou non une jonction interne dans tel ou tel et de modifier sa prononciation en conséquence. Voici à titre d'exemples quelques mots extraits des dictionnaires (R. HEMON, *Hor Yezh* ou *An Here*) :

**drouklamm** *accident, disgrâce*, **drouklaouen** *mécontent*, **drouklavar** *médisance*, **droukroñ** *livrer (en mauvaise part)*, **isofiser** *sous-officier*, **kentarouez** *signe avant-coureur*, **kentlavar** *prologue*, **kentouiziegezh** *prescience*, **kentrediañ** *prédéterminer*, **raklavar** *préface...*

Il est des cas où l'orthographe guide la prononciation. C'est le cas par exemple de **a-hend-all** *par ailleurs* (au lieu de **a-hent-all**), **kemend-all** *autant* (au lieu de **kement-all**), **neblec'h** *nulle part* (au lieu de **neplec'h**) (Cf. dict. de R. HEMON).

Mais comment savoir qu'il conviendrait de prononcer “**drouglamm**”, “**drouglaouen**”, “**drouglavar**”, “**drougroñ**”, “**kendlavar**”, “**kendrediañ**”, “**raglavar**” (adoucissement

attendu devant **l, m, n, r**) ? Comment savoir qu'il faudrait prononcer (cf. Dictionnaires indiquant la phonétique) "**izofiser**", "**kendarouez**", "**kendouiziegezh**" (adoucissement également attendu devant voyelle) ? Car ces mots composés présentent une jonction interne après les préfixes **drouk-**, **kent-**, **is-** ou **rak-**.

C'est là encore une conséquence de la décision de 1901. En effet, si la règle de la dérivation à partir des suffixes neutres avait prévalu pour tous les mots, c'est **droug-** (< **drougou**) et **rag-** (< **peragiñ demander** pourquoi, *comme les enfants*) ici la forme régulière. Quant à **kent-** ou à **is-**, rien n'empêche de les écrire avec une finale douce quand le besoin s'en fait sentir, ne serait-ce que par compassion pour les élèves, sur le modèle de **a-hend-all**, etc.

#### 1.7.1.4. Conclusion

Ce système simple est valable pour toutes les orthographe bretonnes...mais uniquement pour les substantifs (les noms). En effet, depuis 1901 et la distinction faite dans l'écriture de la consonne finale entre les substantifs et les autres espèces de mots, la règle ne vaut plus dans les autres espèces de mots... dans le système de 1941 notamment qui est le système majoritaire aujourd'hui. Ainsi, en écrivant **bras grand** avec un **-s** final ne sait-on pas s'il faut prononcer un **-a** long ou un **-a** bref : la logique, en fonction du tableau précédent voudrait que l'on prononce un **-a** bref devant un **s**. Or c'est un **-a** long qui se trouve dans ce mot<sup>37</sup>. Si l'on écrit un **-z** comme le montre la dérivation à partir des suffixes neutres (**brazig**, **brazez**) le système redevient régulier. Les enseignants savent bien que plus les règles sont simples plus elles sont faciles à enseigner. Sur ce point la langue bretonne est régulière, c'est l'analyse faite en 1901 et la méconnaissance de la raison du caractère durcissant de certains suffixes (présence virtuelle d'un ancien **h-**) qui en est la cause.

Partant de ces connaissances, il est temps de voir comment sont réalisées les liaisons dans les écoles (226 élèves interrogés) ainsi que par l'échantillon de 28 adultes qui ont accepté de répondre à cette enquête.

---

<sup>37</sup> Il existe en réalité deux mots différents ici : **bras** (a long) *grand* et **bras** (a bref) *pâte à crêpes* (au moins en vannetais). L'ambiguïté est levée si on suit la règle de la dérivation : **braz** (a long devant **-z**) *grand* et **bras** (a bref devant **-s**) *pâte à crêpes*.

## 1.8. LA REALISATION DES LIAISONS

### 1.8.1. LES LIAISONS DEVANT VOYELLE OU CONSONNE LIQUIDE(1C#V2 ;1C#L2)

#### 1.8.1.1. Le matériel d'enquête

Deux fiches ont servi à l'enquête<sup>38</sup>, dont voici le contenu pour **A1/A2** :

Fiche A1 (consonne finale douce) : 1) **Deuz** ◌ **amañ** ! 2) **Unneg** ◌ **eur**. 3) **Pond** ◌ **-Ivi**. 4) **ewed** ◌ **em eus**. 5) **Evid** ◌ **an dud**. 6) **Prob** ◌ **eo**. 7) **Tamm droug** ◌ **ebet**. 8) **Dañjeruz** ◌ **e oa**. 9) **Chañj** ◌ **ar bed**. 10) **Sand** ◌ **Erwan**.

Fiche A2 (consonne finale dure) : 1) **Deus** ◌ **amañ** ! 2) **Unnek** ◌ **eur**. 3) **Pont** ◌ **-Ivi**. 4) **Klewet** ◌ **em eus**. 5) **Evit** ◌ **an dud**. 6) **Prop** ◌ **eo**. 7) **Tamm drouk** ◌ **ebet**. 8) **Dañjerus** ◌ **e oa**. 9) **Chañch** ◌ **ar bed**. 10) **Sant** ◌ **Erwan**.

Une seule fiche aurait suffi pour mesurer le mode de réalisation de la liaison. En présentant deux fiches, l'une écrite délibérément avec des consonnes finales douces (**A1**) et l'autre avec des consonnes finales dures (**A2**), cela me permettait de voir si impact il y avait de l'orthographe sur cette liaison, et de mesurer cet impact.

#### 1.8.1.2. Le panel interrogé

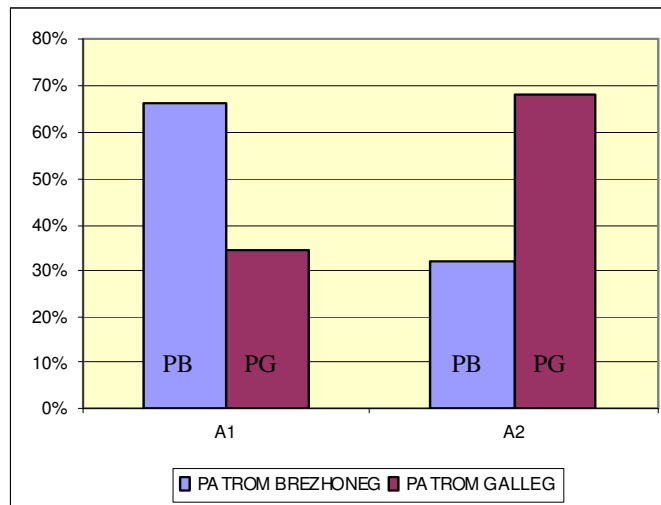
J'ai retenu 12 écoles primaires (4 Diwan, 4 de l'enseignement public, 4 de l'enseignement catholique), 9 collèges (3 de chaque système) et 4 lycées (1 Diwan, 2 publics et 1 catholique). Quant aux élèves interrogés ils étaient choisis sans règle prédéfinie (par l'enseignant, par moi-même, ceux qui se portaient volontaires...). Au lycée je n'ai retenu que la classe de première ou de terminale. L'ensemble des établissements est situé dans le triangle Vannes-Rennes-Lannilis.

Les adultes au nombre de 28 étaient soit des animatrices-radio (3) soit des personnes en stage intensif (Formation de second niveau Stumdi à Ploemeur, stage de 3 mois : 6 + 14) , 2 formateurs et 3 autres personnes. La plupart des stagiaires en formation étaient des enseignants en poste ou des candidats à l'enseignement.

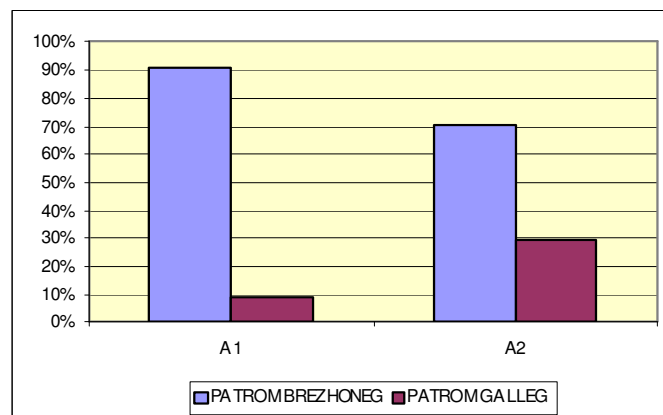
---

<sup>38</sup> Pour ne pas alourdir ce résumé je donnerai seulement le contenu des fiches **A1/A2**, à titre d'exemple.

### 1.8.1.3. Les résultats



**Graphique 1. Fiches A1/A2 : Total Elèves. Liaison devant voyelle selon le choix de la consonne finale (A1 douce/ A2 dure). (PB indique le modèle breton, PG le modèle français).**



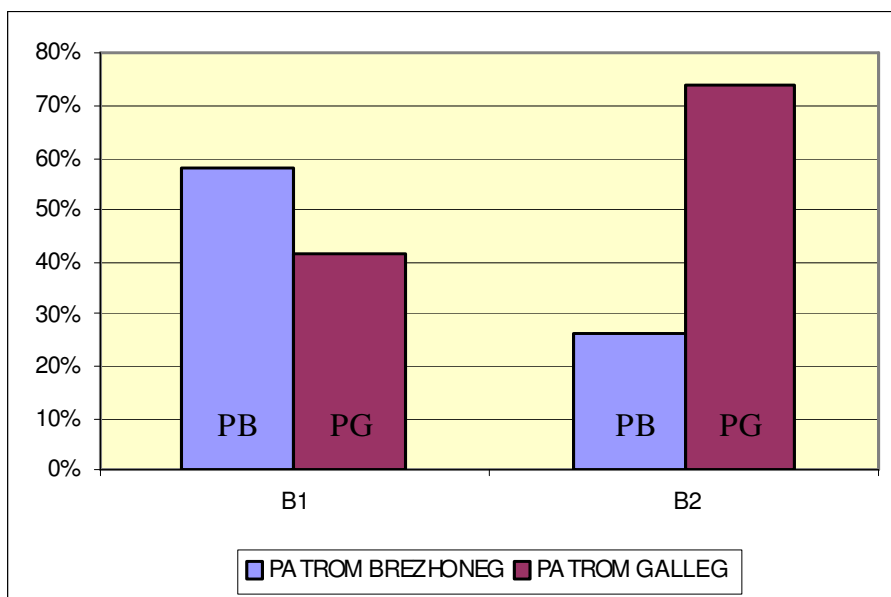
**Graphique 2. Fiches A1/A2 : Adultes. Liaisons devant voyelle selon le choix de la consonne finale (A1 douce/ A2 dure).**

Interprétation : L'influence de l'orthographe est évidente chez les élèves : les liaisons sont conformes au modèle breton (PB) à 66% quand les consonnes finales sont douces alors qu'elles sont à 75% conformes au modèle français si les consonnes finales sont écrites dures : on constate un écart de 34% entre les deux fiches **A1** et **A2** si on prend les réalisations

conformes au modèle breton (adoucissement devant voyelle). Dans le plus mauvais des cas (**A2**) il reste néanmoins une trace du modèle breton (32%) : celui-ci n'a donc pas complètement disparu.

Les adultes aussi sont sensibles à l'orthographe, mais dans une mesure moindre (environ 20% d'écart entre **A1** et **A2** alors qu'il y avait 54% d'écart chez les élèves).

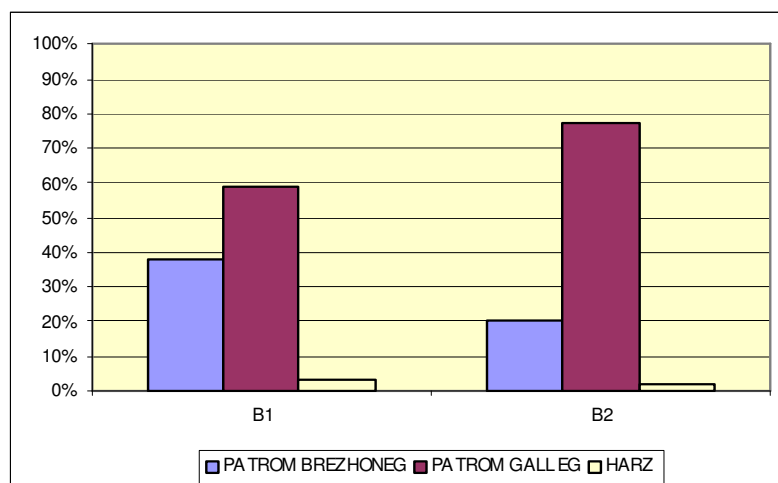
### 1.8.1.3. Liaison devant les liquides l, m, n, r



**Graphique 3. Fiches B1/B2 : Elèves. Liaisons devant l, m, n, r.**  
**(B1 : consonnes finales douces ; B2 : consonnes finales dures).**

L'influence de l'écriture est encore manifeste ici, dans des proportions qui rappellent un peu la situation qu'on a observée avec les fiches **A1/A2** chez les élèves. Même devant une consonne liquide l'adoucissement est réalisé avec **B1** dans une proportion non négligeable (près de 60%) alors que le modèle français ne présente pas ce trait.





**Graphique 4. Fiches B1/B2 : Adultes. Liaisons devant l, m, n, r.**  
**(B1 : consonnes finales douces ; B2 : consonnes finales dures).**

Mais en revanche les adultes ont pour ainsi dire perdu leurs repères avec **B1/B2** : dans les deux cas c'est le modèle français qui prévaut, et largement ( avec près de 60% pour **B1**, avec 77% pour **B2**).

## 1.8.2. LE SANDHI CONSONANTIQUE (1C#SC2)

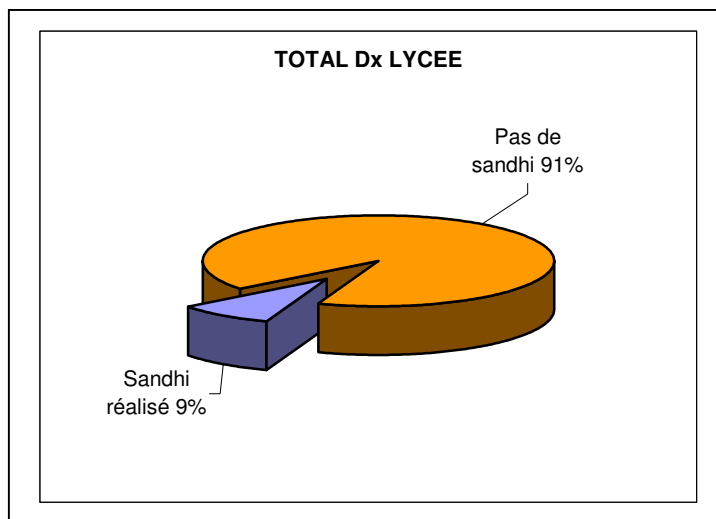
### 1.8.2.1. Jonction avec un h- consonne

La thèse montre que l'influence de l'orthographe est encore nettement perceptible chez les élèves (22% d'écart pour le modèle breton entre **C1** et **C2**). Les liaisons correctes sont plus nombreuses avec **C2** parce que ce sont des consonnes finales dévoisées (**p, t, k, s, ch** ou **f**) qui se trouvent écrites sur cette fiche. Or devant le **h-** il y a dévoisement naturel de la consonne précédente. L'écriture favorise donc ce dévoisement et le sandhi qu'on peut attendre.

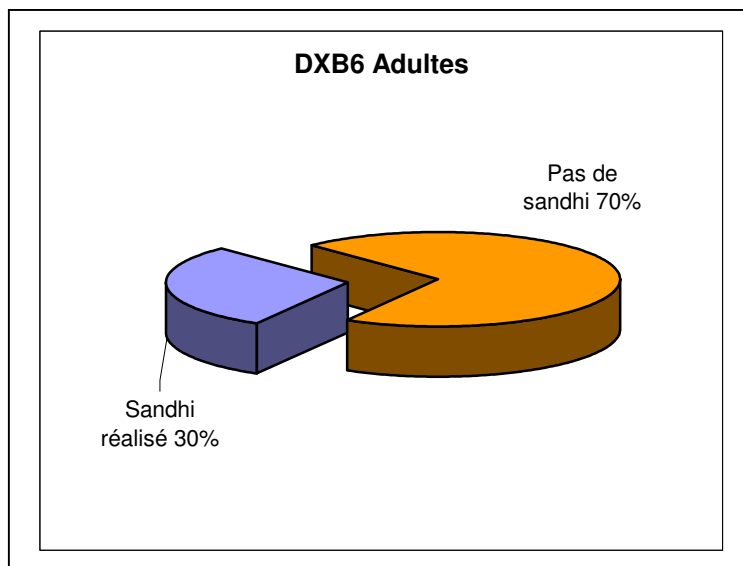
### 1.8.2.2. Le sandhi consonantique commun

Comme le montrent les **Graphiques 7** et **8** le sandhi consonantique (colonne violette de gauche) a pratiquement disparu du breton des écoles, autant dans les filières immersives que dans les filières à parité horaire (ici Enseignement Public) où il atteint à peine 10%. Mais il en

reste quelques traces (30%) dans la prononciation des apprenants adultes, donc probablement de leurs professeurs (Je rappelle cependant que le sandhi consonantique n'est pas une règle absolue du breton, mais une possibilité que certains parlers populaires ont conservée).



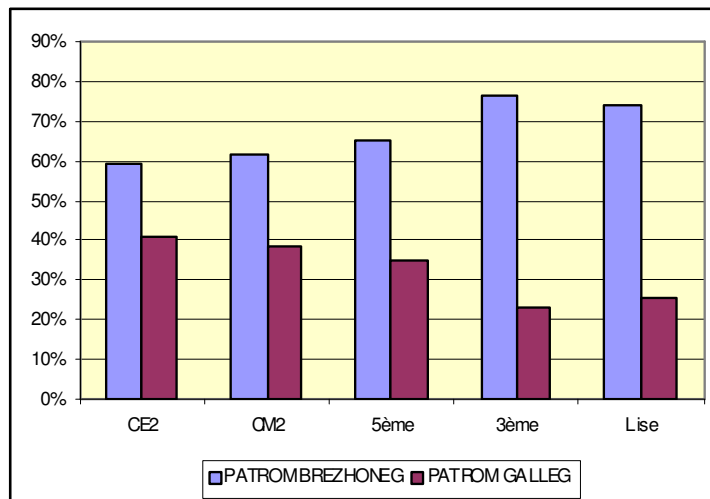
Graphique 5. Fiche Dx : Lycéens. Sandhi consonantique



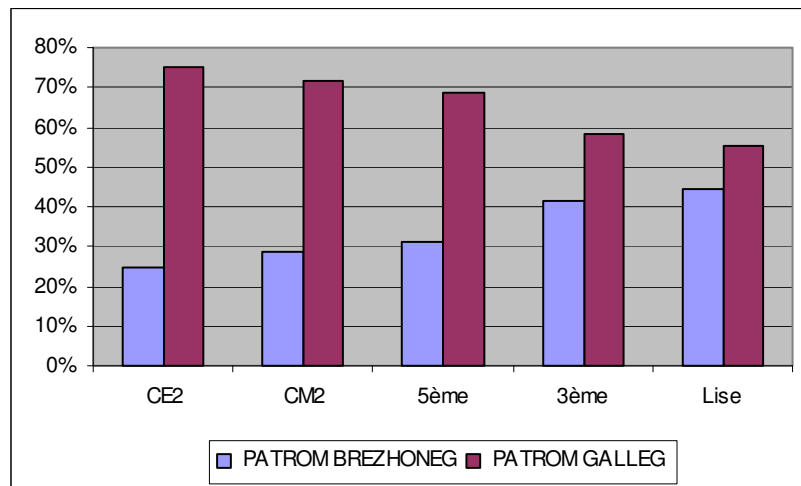
Graphique 6. Fiche Dx : Adultes. Sandhi consonantique.

### 1.8.2.3. Comparaison selon les niveaux du cursus scolaire

L'enquête ayant été menée au CE2, au CM2, en 5<sup>ème</sup>, en 3<sup>ème</sup> et au Lycée (classes de 1<sup>ère</sup> ou de terminale), voici un aperçu des réalisations des liaisons à chaque niveau de la scolarité pour les fiches A1 et A2 :



**Graphique 7. Fiche A1 : Elèves. Consonne finale douce.**  
**Réalisation des liaisons quand la consonne finale est douce.**



**Graphique 8. Fiche A2 : Elèves. Consonne finale dure.**  
**Réalisation des liaisons quand la consonne finale est dure.**

L'influence de l'écriture joue à toutes les étapes du cursus scolaire. On constate néanmoins que le niveau de réalisation du modèle breton est plus important en fonction de l'âge des

élèves. Deux lectures possibles du phénomène : l'école joue un rôle positif, que l'on peut estimer à environ +20% (comparer aux 30% induits par le seul choix de la consonne finale).

On peut faire une seconde lecture : ce n'est pas l'école qui exerce un rôle positif : ce sont les élèves de CE2 qui montrent quel sera le modèle breton à venir ! On peut en effet penser que plus les élèves sont âgés, plus ils ont eu des professeurs ayant connu le breton populaire, plus ils ont eu l'occasion d'entendre du breton populaire, autour d'eux ou dans les médias. Les plus jeunes au contraire en font de moins en moins l'expérience, compte tenu de la diminution de la population bretonnante vieillissante. Seule une enquête du même type dans quelques années permettra de connaître la tendance réelle.

### 1.8.3. CONCLUSION

Cette enquête montre plusieurs points intéressants dont voici l'essentiel :

- L'orthographe est loin d'être neutre par rapport aux liaisons qu'elle entraîne, l'écart induit pouvant dépasser les 30% (**A1/A2**).
- Le modèle breton n'a pas disparu, même lorsque l'écriture est contraire à sa réalisation (il existe un plancher d'environ 30% pour la fiche **A2**).
- L'école semble jouer un rôle positif (+20%).
- Les élèves ne connaissent pas les règles gouvernant les liaisons ni en français ni en breton et donnent le sentiment de "naviguer à vue".
- Les liaisons sont réalisées correctement, indépendamment de l'écriture, dans des expressions courantes, entendues quotidiennement et prononcées par toutes les catégories de brittophones, jeunes ou vieux. C'est le cas de **pet eur eo/ped eur eo ? quelle heure est-il ?** où la liaison se fait presque unanimement en /d/. Mais dans des expressions moins courantes l'adoucissement ne se fait plus. L'enquête permet même de voir que sur un point particulier les néo-bretonnants innoveront : en effet il est très fréquent d'entendre un [s] là où français et breton populaire retiennent le [z]. Ainsi entend-on souvent \***dañjerus** <sup>◌s</sup> eo, \***plijus** <sup>◌s</sup> eo, \***deus** <sup>◌s</sup> amañ...

Le résultat global n'est pas étonnant dans la mesure où ce n'est pas un sujet qui intéresse l'enseignement du breton. Est-ce par imitation des grammairiens français que cette question a été éludée par le plus grand nombre d'ouvrages d'enseignement ? Il n'en reste pas moins que les liaisons (ou si l'on veut les enchaînements) se produisent de toute façon dans le breton des

écoles. Or leur réalisation suit dans les grandes lignes le modèle français. Est-ce le but recherché ?

Pourtant la question des liaisons n'est pas une question mineure. Nous connaissons tous l'effet des pataquès et autres liaisons *maltapropos* que certains peuvent faire en français. L'effet est le même en breton bien que les deux systèmes diffèrent.

Mais je considère que la question des liaisons doit être considérée dans un ensemble plus vaste, car les liaisons ne sont pas le seul domaine de la prononciation où le breton subit l'influence du substrat français sans que l'on y oppose une résistance pédagogique et didactique. J'ai mentionné plus haut un ensemble de quatre règles que j'ai appelé les quatre règles fondamentales de la prononciation du breton. C'est brièvement que je vais les exposer ici.

## **II. LES QUATRE REGLES FONDAMENTALES DE PRONONCIATION DU BRETON**

L'idée d'assembler ces quatre règles en un corpus cohérent susceptible d'être repris dans l'enseignement du breton (de même qu'on traite systématiquement les mutations) a été formulée par Albert BOCHÉ vers 1995. Ces quatre règles touchent à l'intime de la langue. Les locuteurs ne les conscientisent pas la plupart du temps, car elles sont intrinsèquement présentes dans leur parler. Ce sont elles qui sont mises à mal dans cette période de disparition massive de la population qui avait appris de ses parents, avant le milieu du siècle passé, le breton comme langue de la famille et de l'environnement proche.

Ces règles doivent d'abord être nommées ; elles doivent aussi être réadaptées pour correspondre au breton d'aujourd'hui, plus unifié que celui d'hier, par nécessité, par pragmatisme. Les trois premières règles sont mises en jeu dès lors que l'on prononce un mot, fut-il d'une seule syllabe. La dernière des quatre a été évoquée déjà plus haut, c'est celle qui concerne les liaisons, et qui s'applique donc à la jonction de deux mots, je n'y reviendrai pas, ou brièvement.

S'agissant ici d'un résumé de ma thèse je ne ferai que donner les grandes lignes et les enjeux qui y sont attachés quant à l'enseignement du breton dans les écoles, les cours du soir, les cours par correspondance, les stages de formation qu'ils soient longs de plusieurs mois ou de quelques jours.

### **2.1. L'ACCENT TONIQUE**

#### **2.1.1. UNE QUESTION DELICATE**

C'est la question la plus délicate. Après avoir hésité, parce que peut-être d'origine vannetaise, il me semble que la solution la plus réaliste, celle qui peut donner le plus de résultats est l'unification de l'accent tonique dans le breton des écoles.

On a longtemps soutenu l'idée de deux accents, celui du KLT, sur l'avant-dernière syllabe, mis à part un certain nombre d'exceptions qui ont été recensées, et celui du vannetais, sur la dernière syllabe. On a aussi affirmé qu'il y avait plutôt trois zones d'accentuation :

- au nord-ouest un accent sur l'avant-dernière syllabe.
- au sud-est un accent sur la dernière syllabe.
- entre ces deux zones une zone intermédiaire où l'accent est plus fluctuant.

### 2.1.2. UN CHOIX REALISTE

Pour ce qui est du breton dans les écoles aujourd'hui, la seule attitude réaliste est celle qui consiste à unifier l'accent. Les enseignants en effet sont le plus souvent maintenant sans références quant à la langue bretonne, qu'ils n'ont pas eu la chance d'entendre dans leur enfance. D'autre part ces mêmes enseignants sont formés selon des parcours semblables, soit à l'université, mais plus encore peut-être par des organismes de formation au cours de stages de six à huit mois. Quand il s'agit de trouver du travail, ils tentent leur chance auprès des trois filières, souvent indifféremment. Le breton qui leur est enseigné est donc globalement le même, caractérisé trop fréquemment par... l'absence d'accentuation et l'absence des traits dont je parle ici.

On pourra dire que c'est le vannetais qui fera surtout les frais de cette unification. Si l'on considère l'accent sur la pénultième (l'avant-dernière), que j'appellerai l'accent standard, il a le mérite d'être assez régulier. L'accent vannetais l'est moins. Car nombre de mots y sont accentués sur l'avant-dernière syllabe également, par exemple des mots tels que **labour travail**, **bara**, *pain*, **bugale enfants**, **abid costume**, **aviel évangile**. Egalement accentués sur l'avant-dernière les mots dérivés tels que **tadig papa**, les participes passés : **savet levé**, **tapet attrapé**...

Cependant il n'est pas conseillé en classe d'exagérer cet accent standard, ce qui aboutit parfois à la disparition de la consonne finale, non accentuée. On doit donc toujours prononcer cette consonne finale qui donne aux vannetais, habitués à la prononcer plus fortement qu'ailleurs, la clé de compréhension nécessaire à toute langue. Ainsi doit-on enseigner **ober** ['o:ber] *faire* et non ['o:r], **logodenn** [lo'go:den] *souris* et non [lo'go:d<sup>n</sup>].

Cet accent sur l'avant-dernière syllabe n'empêche pas les Vannetais (ni les autres locuteurs d'ailleurs) de prononcer le reste comme ils l'entendent : cela n'interdit pas le chuintement ni les prononciations particulières qui donnent sa couleur à ce parler : **loar** *lune* prononcé [lwa:r] ou [lwe:r], **skuizh** *fatigué* prononcé [skɥi:s] ou [ʃɥix]...

## 2.2. LA LONGUEUR DE LA VOYELLE SOUS L'ACCENT

La question de l'accent résolue, la question de la durée de la voyelle sous l'accent peut être simplifiée. Se reporter au tableau 12 de la page 27. Cette simplification souhaitable est néanmoins conditionnée par un point important qui touche à l'orthographe : tous les mots se doivent d'être écrits en fonction de la dérivation à partir d'un suffixe neutre. A défaut nous ne pourrions pas présenter un système cohérent aux élèves puisque \***blot** s'écrira comme **klot** ['klot] alors qu'il se prononce comme **klod** ['klo:t].

## 2.3. LE DEVOISEMENT DE LA CONSONNE EN FINALE ABSOLUE

Un mot est dans sa forme absolue quand il est prononcé seul, et la consonne finale dans ce cas subit un dévoisement, c'est-à-dire qu'elle reste dure si elle l'est déjà, ou qu'elle le devient si elle était douce.

C'est la raison pour laquelle les noms de lieux sont écrits généralement avec une finale dure (dévoisée) : *Mériadec, Lannilis, Le Croizic, Kerousse, Bénodet, Loperhet, Silfiac*... Le même constat peut être fait pour les noms bretons écrits traditionnellement en fonction de leur prononciation avec une finale dure également : *Annick, Pierrick, Patrick, Caradec, saint Herbot, saint Briec, saint Goazec*.

Pour autant le breton s'écrit dans la plupart de ces cas avec une finale douce car la dérivation l'impose. Le suffixe **-ig** doit en effet s'écrire avec un **-g** que l'on entend quand il est suivi d'un



suffixe neutre. C'est le cas dans le mot connu **korrigan** (< **korri+ig+an**)<sup>39</sup>. En revanche tous les [-i] ne sont pas des diminutifs bretons, et n'ont pas vocation à s'écrire **-ig**. C'est ainsi par exemple qu'il faut conserver **Dominik, Erik, katolik, fonetik**, etc.

Mais quelle que soit l'orthographe finale des mots bretons, la neutralisation de l'opposition voisé/dévoisé en finale opère, et c'est plutôt un renforcement (dévoisement) systématique qui se manifeste. En finale absolue donc, c'est-à-dire devant une pause quelconque, c'est la série /p, t k, s, ch, f/ qui sera prononcée : **fest-noz** ['no:s], **tad père** ['ta:t], Karadeg [ka'ra:dek].

## 2.4. CONCLUSION : PLAIDOYER POUR UN AGGIORNAMENTO

La question des liaisons, on le voit, est au centre d'une certaine complexité. Cette complexité actuelle gagnerait à bénéficier d'un allègement qui, s'il ne peut sans doute pas être total, serait susceptible de faciliter de beaucoup l'apprentissage du breton en donnant des règles plus simples.

### 2.4.1. L'ORTHOGRAPHE

L'orthographe est l'une des clés. Elle peut jouer une part importante, tant l'écrit influence l'oral chez les apprenants d'aujourd'hui... comme il a influencé ceux d'hier<sup>40</sup>. En finir avec l'incohérence qui prévaut depuis 1901 dans le choix des consonnes finales alors qu'on connaît l'existence des suffixes perturbateurs, appelons comme cela les suffixes durcissants tant qu'ils n'auront pas été mis à leur place, c'est là l'une des solutions, qui aurait en outre l'avantage d'apaiser les dissensions qui avaient fait échouer les négociations des années 1970. Je rappelle que l'application de la règle de la dérivation pour tous les mots sans exception était le premier point d'accord auquel on était parvenu lors de ces travaux. Il y avait donc consensus sur ce sujet, autrement plus important pour l'enseignement que la question du **w** ou celle du **z** léonais<sup>41</sup>.

---

<sup>39</sup> **Korr nain** est ici suivi de deux suffixes diminutifs : **-ig** et **-an**. Un **korrigan** est donc un très petit nain. Il arrive que l'ordre de ces suffixes soit inversé (nl. **Garzanic**).

<sup>40</sup> Je parle bien sûr de ceux qui ont appris le breton dans les livres.

<sup>41</sup> Le **z** léonais peut très bien être signalé dans les dictionnaires par une mise entre parenthèses. Cela ne dispense pas de l'écrire dans la langue courante. C'est déjà ce qui se fait dans l'écriture phonétique dans le dictionnaire

La régularisation de ce point ne pose pas de problème majeur : il ne s'agit pas de proposer de nouveaux mots, ils existent déjà. Ce sera plutôt une suppression de doublets : l'adjectif **brezhonek** et le nom **brezhoneg** s'écriront tous deux > **brezhoneg**, de même que l'on a déjà **toull** qui peut être adjectif (**ur sac'h toull**) ou nom (**un toull**) sans qu'on en change l'orthographe pour autant. Des mots comme **evit** seront supprimés au profit de **evid** qui existe dans la conjugaison de cette préposition (**evidon, evidout, evidimp, evidoc'h**, mais bien entendu **evitañ, eviti, evite/evito**, puisque nous avons affaire ici à des suffixes durcissants).

La régularisation de ce point en revanche aura le mérite de faciliter les liaisons, de faciliter le décodage de la longueur dans les mots unisyllabiques (**blod, mud, sod, ped...**) et ceux accentués sur la dernière syllabe (**perag, fallagr...**). La régularisation devra prendre en compte la jonction interne et faciliter autant que possible la bonne prononciation (**raglavar, drouglaouen, izofiser...** plutôt que **\*raklavar, \*drouklaouen, \*isofiser**).

#### 2.4.2. L'ENSEIGNEMENT DES QUATRE REGLES

La question orthographique ne résoud pas tout. Il faut des locuteurs, donc des élèves qui fassent la démarche d'apprendre. Il faut donc des écoles. Dans ces écoles l'intégration des quatre règles succinctement présentées ici devrait permettre aux élèves de connaître les différences qui caractérisent le substrat (le français en règle générale) de la langue-cible : le breton. Connaître ces différences (l'accentuation, la durée vocalique, le dévoisement en finale absolue, le mode de réalisation des liaisons) constitue la base nécessaire. Mais il y a encore loin de la coupe aux lèvres. Ces quatre règles sont difficiles à mettre en application par l'effort conscient et volontaire. C'est un travail de longue haleine qui, à terme, doit devenir une seconde nature pour celui qui parle breton. Ces quatre règles, l'école, tout au long du parcours qu'elle propose à chaque élève, doit avoir pour souci de les inculquer sans relâche.

---

An Here. On rendrait simplement plus visible l'existence de ce **z** en le signalant dans les lots d'entrée : AZE(Z)AÑ.

## CONCLUSION

A force de dire que l'orthographe est un système indépendant de la prononciation nous obtenons en retour des prononciations qui ne sont pas bretonnes. Ce que l'anglais peut faire en écrivant *enough* tout en prononçant approximativement "inaf", ce que le français peut faire en écrivant *oiseau* et en prononçant "wazo", le breton n'a pas forcément intérêt à le faire s'il veut aider les nouveaux apprenants à prononcer correctement : nous n'avons plus, nous n'avons pas l'environnement linguistique capable de donner à ceux qui tâtonnent la prononciation correcte, d'où les dérives massives que l'on constate sur le terrain.

Il n'est pas impossible, il n'est pas trop tard de procéder aux aménagements nécessaires puisque cela a été proposé en 1953 (Skolveureg) et repris en 1975 (Interdialectal, sauf sur le point du *s/z* dont j'ai déjà parlé). Il faut savoir ce que nous voulons.

Nous avons vu que peu d'ouvrages ont pris en compte les liaisons. D'autres se sont contentés de les signaler en quelques mots. Cela ne suffit pas. C'est un entraînement régulier qui peut amener au réflexe. Il faut donc penser ou repenser cette question et la traduire en outils adaptés à une didactique spécifique.

Le modèle breton, qu'il concerne l'une ou l'autre de ces règles, est toujours présent sur le terrain, terrain qu'il dispute à armes inégales avec le français. On peut laisser faire et le résultat est promis à brève échéance. On peut au contraire, tant qu'à faire tous ces efforts pour garder vivante la langue, établir une stratégie plus pertinente et garder au breton des écoles, au breton de demain, quelques-uns de ses traits les plus caractéristiques quant à sa prononciation et à sa prosodie. Pour cela, aucun moyen n'est à négliger.

Jean-Claude Le Ruyet.  
Badenn, le 13 Octobre 2009.

Je remercie Brigitte Houivet et Patrick Le Fanic d'avoir bien voulu relire ce résumé.

## **TABLE DES MATIERES**

INTRODUCTION.....	3
I. LES LIAISONS .....	7
1.1. Introduction (jonction externe, jonction interne) .....	7
1.2. Les phénomènes de jonction .....	8
1.2.1. La pause.....	8
1.2.2. L'élision .....	8
1.2.3. Le hiatus .....	8
1.2.4. Les phénomènes de sandhi .....	8
1.2. JONCTIONS ET MODIFICATION DE SONS .....	9
1.4. LES LIAISONS EN FRANÇAIS .....	10
1.4.1. Les LIAISONS en français.....	10
1.4.1.1. Typologie des liaisons .....	10
1.4.1.2. Les liaisons obligatoires .....	10
1.4.1.3. Les liaisons interdites .....	10
1.4.1.4. Les liaisons facultatives .....	11
1.4.1.5. Types d'erreurs de liaisons.....	11
1.4.1.6. Le système des liaisons en français.....	11
1.4.2. LES ENCHAÎNEMENTS EN FRANÇAIS.....	12
1.4.2.1. Mots dont la consonne finale se prononce .....	13
1.4.2.1.1. Avec des consonnes non-corrélatives : .....	13
1.4.2.1.2. Avec des consonnes finales corrélatives : .....	13
1.4.2.2. Mots terminés par un -e muet.....	14
1.4.3. CONCLUSION .....	14
1.5. Les liaisons en breton.....	15
1.5.1. LE SANDHI VOCALIQUE.....	15
1.5.1.1. Terminologie .....	15
1.5.1.2. Le sandhi vocalique (1C#V2) .....	15
1.5.1.3. Liaison devant les liquides l, m, n, r (1C#L2).....	16
1.5.1.4. Liaison devant les semi-consonnes w et y (1C#SC2) .....	16
1.5.1.5. Système de liaison du breton.....	17
1.5.2. LE SANDHI CONSONANTIQUE.....	17
1.5.2.1. Terminologie .....	17
1.5.2.2. Le sandhi devant h- .....	18
1.5.2.3. Le sandhi consonantique général .....	18
1.5.3. SUBSTRAT FRANÇAIS ET LIAISONS BRETONNES .....	20
1.7. L'ENQUETE SUR LE TERRAIN.....	21
1.7.1. COMMENT ECRIRE Les CONSONNES FINALES ?.....	21
1.7.1.1. Rappel.....	21
1.7.1.2. Le problème linguistique.....	23
1.7.1.2.1. Suffixes neutres et suffixes durcissants : .....	23
1.7.1.2.2. Comparaison des systèmes orthographiques : .....	24
1.7.1.2.3. Longueur de la voyelle sous l'accent et consonne suivante : .....	27
1.7.1.3. La jonction interne .....	28
1.7.1.4. Conclusion.....	29
1.8. LA REALISATION DES LIAISONS .....	30
1.8.1. Les liaisons devant voyelle ou consonne liquide(1C#V2 ;1C#L2).....	30
1.8.1.1. Le matériel d'enquête.....	30
1.8.1.2. Le panel interrogé.....	30

1.8.1.3. Les résultats .....	31
1.8.1.3. Liaison devant les liquides l, m, n, r.....	32
1.8.2. LE SANDHI CONSONANTIQUE (1C#SC2) .....	33
1.8.2.1. Jonction avec un h- consonne.....	33
1.8.2.2. Le sandhi consonantique commun .....	33
1.8.2.3. Comparaison selon les niveaux du cursus scolaire .....	35
1.8.3. CONCLUSION .....	36
II. LES QUATRE REGLES FONDAMENTALES DE PRONONCIATION DU BRETON. 38	
2.1. L'ACCENT TONIQUE .....	38
2.1.1. UNE QUESTION DELICATE .....	38
2.1.2. UN CHOIX REALISTE.....	39
2.2. LA LONGUEUR DE LA VOYELLE SOUS L'ACCENT .....	40
2.3. LE DEVOISEMENT DE LA CONSONNE EN FInALE ABSOLUE .....	40
2.4. CONCLUSION : PLAIDOYER POUR UN AGGIORNAMENTO .....	41
2.4.1. L'ORTHOGRAPHE .....	41
2.4.2. L'ENSEIGNEMENT DES QUATRE REGLES .....	42
CONCLUSION .....	43
TABLE DES MATIERES .....	44
LISTE DES TABLEAUX.....	45
TABLE DES GRAPHIQUES .....	45

### **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1. Les consonnes corrélatives.....	10
Tableau 2. Les liaisons en français.....	11
Tableau 3. Les liaisons en breton.....	17
Tableau 4. Importance des liaisons dans les livres d'enseignement.....	20
Tableau 5. Les suffixes durcissants.....	23
Tableau 6. Répartition des suffixes neutres et des suffixes durcissants.....	23
Tableau 7. Peurunvan-1941.....	24
Tableau 8. Interdialectal-1975.....	24
Tableau 9. Synthèse.....	25
Tableau 10. Synthèse + ked.....	25
Tableau 11. Synthèse +, + ed comme finale des participes passés.....	25
Tableau 12. Longueur de la voyelle sous l'accent en fonction de la consonne qui la suit.....	27

### **TABLE DES GRAPHIQUES**

Graphique 1. Fiches A1/A2 : Total Elèves. Liaison devant voyelle .....	31
Graphique 2. Fiches A1/A2 : Adultes. Liaisons devant voyelle .....	31
Graphique 3. Fiches B1/B2 : Elèves. Liaisons devant l, m, n, r.....	32
Graphique 4. Fiches B1/B2 : Adultes. Liaisons devant l, m, n, r.....	33
Graphique 5. Fiche Dx : Lycéens. Sandhi consonantique.....	34
Graphique 6. Fiche Dx : Adultes. Sandhi consonantique.....	34
Graphique 7. Fiche A1 : Elèves. Consonne finale douce.....	35
Graphique 8. Fiche A2 : Elèves. Consonne finale dure.....	35

# PAROLE, LIAISON et NORME

## Etude présentée dans le cadre d'un corpus de quatre règles de prononciation pour le breton des écoles

---

### RÉSUMÉ

Cette thèse est une étude sur les quatre règles de base qui pourraient constituer un corpus cohérent pour l'enseignement du breton. Les trois premières, concernant les mots en eux-mêmes, sont présentées dans le premier volume : accent tonique, longueur sous l'accent et dévoisement de la consonne en finale absolue. La proposition d'un accent unique standard est la clef réaliste qui permet de donner cohérence à l'ensemble.

Le second volume traite des phénomènes de sandhi. Après une large enquête menée dans les écoles bilingues du CE2 au Lycée, de Mai 2007 à Avril 2008, on constate une pénétration importante du modèle français dans la prononciation scolaire. Sont mis en évidence plusieurs points faibles de l'enseignement du breton : 1) plus de 50% des ouvrages répertoriés ne mentionnent pas la question des liaisons, fonctionnant pourtant le plus souvent à l'inverse du français. 2) Ce qui intervient pour beaucoup dans l'extension des liaisons "à la française" chez les apprenants, est la différence faite à la finale, depuis 1901, entre les substantifs et les autres espèces de mots. Cette décision, qui ne tenait pas compte de l'existence de deux sortes de suffixes en breton, les neutres et les durcissants, entraîne en effet une multiplication artificielle des consonnes sourdes visuelles en finales. On peut mesurer aujourd'hui les conséquences de cette décision sur le terrain. 3) Outre son impact sur les liaisons compte-tenu de l'effet Buben, la décision de 1901, reconduite jusqu'à l'accord orthographique de 1941, désorganise aussi le décodage de la longueur de la voyelle sous l'accent dans bon nombre de mots, autres que les substantifs.

La thèse pose donc clairement la question de la pertinence de cette règle vieille de plus d'un siècle, à l'heure où l'enseignement du breton tente de se structurer.

---

**Mots-clefs** : accent tonique, breton, effet Buben, liaisons, modèle, normes, prononciation.

---

### SPEECH, LIAISON and STANDARDS

Study presented in a corpus of four rules for the pronunciation of Breton in schools.

---

### SUMMARY

This thesis is a study of the four basic rules which could be considered as a comprehensive corpus to be used in the teaching of the Breton language. The first three which apply to whole words are presented in the first part of the thesis, and they deal with tonic accent, length of the stressed vowel and devoicing of the absolute final consonant. The proposition that there is a unique standard accent is the realistic key which gives overall coherence.

The second part deals with sandhi. Following an extensive survey carried out in bilingual schools from CE2 (year 4) to the end of secondary schooling, from May 2007 to April 2008, one notices a strong influence of the French language on Breton speaking in schools. Several weak points of Breton teaching in schools are apparent : 1) more than 50% of the listed books do not mention the issue of liaisons which work more often than not in a completely different way to the French language. 2) What plays an important part in the use of French style liaisons by the learners, is the difference between nouns and other types of words, which has been applied to the final consonant since 1901. This decision, which did not take into account the existence of two sorts of suffixes in Breton, namely neutral ones and devoicing ones, is responsible for an artificial growth of visual final unvoiced consonants. Today, according to the Buben effect, one can measure the result of this decision wherever Breton teaching takes place. 3) Apart from its impact on liaisons, the 1901 decision which was maintained until the spelling agreement in 1941, also affects the decoding of stressed vowel length in a good number of words, excluding nouns.

This thesis therefore clearly raises the question of the relevance of this century old rule, at a time when attempts are being made to bring more structure to the teaching of Breton.

---

**Keywords** : tonic accent, Breton, Buben effect, liaisons, model, standards, pronunciation.

---

Discipline : Celtique.

Laboratoire : Centre de Recherche Bretonne et Celtique (FRE 3055).

Université RENNES 2, place du Recteur Henri Le Moal, 35043 RENNES Cedex – France.

